

# BARBIZIER

REVUE RÉGIONALE D'ETHNOLOGIE FRANC-COMTOISE



Bulletin de liaison  
de Folklore comtois



n° 31  
nouvelle série  
année 2007

# BARBIZIER

REVUE RÉGIONALE D'ETHNOLOGIE FRANC-COMTOISE

Bulletin de liaison Folklore comtois

N° 31 — NOUVELLE SÉRIE

ANNÉE 2007

## Sommaire

**Lettre à nos adhérents** (Jean-Louis CLADE et François LASSUS) . . . . . 5

**Le mot du président** : *sociétés savantes et fonds patrimoniaux*,  
(Pierre BOURGIN) . . . . . 7  
Qui est Barbizier ? Pourquoi donne-t-il son nom à la Revue ? . . . . 9

### Articles

- Saint Vernier : légende et réalité, *dossier*.....13
  - I. Saint Vernier : quête d'une identité  
(Henri MEUNIER et François LASSUS).....16
  - II. Vie de Werner de Oberwesel : légende et réalité de saint Vernier  
(traduit de l'allemand de Ferdinand PAULY).....34
  - III. Saints protecteurs et fêtes religieuses des vigneron jurassiens :  
le jeune vigneron rhénan († abbé Pierre LACROIX) .....58
- Pour conclure le dossier : le « bon Vernier » . . . . . 78
- Les séchoirs à peaux d'un tanneur bisontin : 49 rue d'Arènes  
(relevés de Fernand FRACHEBOIS ; introduction par François LASSUS) .....81
- Armoiries, symboles de l'identité locale.....99
- Aux racines d'un emblème, les armoiries de Villers-Buzon  
(Nicolas VERNOT).....105
- 1914-1918 : L'école dans la guerre (Joseph PINARD).....115
  - annexe : Albert Métin (1871-1918) et l' « Education patriotique ».....137
- Chronique villageoise : Latrecey dans les années cinquante  
(Annie GAY) .....141
- Mémoire des maisons : ce que la maison et l'homme vivent ensemble  
(Noël BARBE et Amélie DUMAIN). . . . . 159

### Objets de musées

- Ecusson porte-cierge de la confrérie Saint-Vernier de la Madeleine à Besançon  
(François LASSUS) . . . . . 198

- Les pipes en terre trouvées... à la Citadelle de Besançon  
(Bernard GUILLAUME) .....199
- Le marteau d'un agent forestier (François VION-DELPHIN).....202

### **Autrefois (et aujourd'hui) au quotidien**

- Un classique de la fonte décorative : la Diane de Gabies (F. LASSUS) .....207
- Aux origines de la médecine sociale dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :  
les remèdes de M. Helvétius (J.-L. CLADE) .....212
- Sur l'hôtel de ville de Besançon (F. LASSUS) .....218
- Chansons populaires pour les Ecoles : *Comtois, mes bons amis...*  
(F. LASSUS et H. MEUNIER).....222

### **Bulletin de Folklore comtois**

#### **• Bulletin**

- Compte-rendu de l'assemblée générale de mai 2006.....231
- Composition du Conseil d'administration.....233
- Rapport d'activité 2006 (P. BOURGIN) .....233
- Les amis qui nous quittent .....239
- Adhérents nouveaux.....242
- Départ en retraite au Musée comtois : Bernard Guillaume (P. BOURGIN) ...242
- Voyage de Folklore comtois... (Primo GAMBÀ).....244
- Une vitrine pour Folklore comtois (Maurice COLETTE) .....249
- Maisons des plateaux du Doubs et du Jura .....251

#### **• A lire, à consulter... et à écouter**

- Sur internet.....252
- Livres et brochures.....255
- ... et à écouter.....269

#### **• Les musées et les associations**

- Musée comtois de la Citadelle.....271
- 2006 au Musée de plein air, à Nancray .....271
- Musées départementaux du Jura.....275
- Une exposition de Renaissance du vieux Besançon :  
costumes des congrégations présentes à Besançon au XIX<sup>e</sup> siècle .....279
- Intervention de la Pomologie bisontine au Musée des maisons.....282
- Le club Rotary de Baume-les-Dames.....283

#### **• Éditions de Folklore comtois**

- Bulletins et livres de Folklore comtois .....285

#### **• Appel à cotisation**

- Bulletin d'adhésion à Folklore comtois .....287

*Chacun des articles, notes et notules présentés dans Barbizier relève de la stricte responsabilité de son auteur.*

*Le Comité de rédaction*



Saint Vincent vigneron, à Baume-les-Dames.  
dessin de Jean Garneret, *Barbizier*, 1951.

Le diacre espagnol, martyr en 304 à Valence, est parfois représenté, en tant que patron des vignerons, avec une grappe de raisin dans la main gauche ; mais de la main droite, il tient plus généralement la palme du martyr que la serpette du vigneron, comme ici, qui est plutôt l'apanage de saint Vernier.

# *Saint Vernier :* *légende et réalité*

... *dossier*

« Ici, il est préférable de se souvenir de ceux qui sont devenus martyrs de cette légende funeste, de se souvenir des nombreux Juifs qui sont devenus les victimes innocentes de l'antisémitisme qui s'est servi de cette légende comme prétexte à sa haine. »

*(Inscription actuelle, dans la cathédrale de Lincoln, Angleterre, près de la tombe de « Hugh de Lincoln » — cité par E. Iserloh, "Werner von Oberwesel...", p. 285).*

Parmi les saints protecteurs de la vigne, saint Vernier est le plus célébré en Franche-Comté. Mais qui est-il ? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se pose la question. Pour marquer le centenaire de *La chanson des gaudes et du vin* de 1893, la revue *La Racontotte* confia aux Alwati, groupe traditionnel comtois, la publication de deux numéros spéciaux, l'un sur les gaudes, l'autre sur la vigne et les vigneronns en Franche-Comté. Dans ce dernier, il fallait évidemment présenter saint Vernier. Mais devant une documentation confuse et contradictoire, Henri Meunier, président des Alwati, grâce aux responsables culturels de l'église de la Madeleine de Besançon, s'adressa à la paroisse catholique d'Oberwesel en Allemagne. Le curé-doyen, Walter Bongartz, répondit par l'envoi d'une brochure de Ferdinand Pauly, publiée en 1964 ; résumée, elle parut en 1995 dans le numéro 46 de *La Racontotte*. Reste qu'il manquait toujours en langue française la traduction de ce travail de première main sur saint Vernier. Grâce à l'autorisation du curé actuel d'Oberwesel, l'abbé Bernard Jacobs, *Barbizier* publie intégralement cette traduction, qui vient étayer les rares écrits autorisés connus en France, ceux d'André Vauchez dans les années 1980.

Une triste légende, remontant à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, rapporte que Werner, comme on l'appelle en Allemagne, fut cruellement mis à mort par les juifs, en 1287. Il s'en suivit des représailles contre les communautés juives du voisinage. La thèse de Pauly, confrontant la légende

aux données de l'histoire malgré l'épaisseur du temps qui nous sépare des faits, est que, loin d'être un martyr de la foi, Werner fut la victime d'un pervers sexuel. S'il fut considéré immédiatement comme un saint par le peuple, c'est à cause de l'émotion suscitée par son « martyr » et cela, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, suffisait amplement. Mais le procès de canonisation, ou plutôt l'enquête locale effectuée en 1428-1429 en vue d'obtenir du pape l'ouverture d'un tel procès, n'aboutit pas. André Vauchez avance à cela trois raisons : la sympathie du pape Martin V, pour les juifs ; la gêne du clergé local devant un culte populaire non reconnu d'après les nouvelles règles de canonisation ; et le soupçon d'absence d'innocence chez Werner (vu son âge, différemment estimé) par l'inquisiteur de service.

Mais il faut attendre 1963 pour que Werner ne soit plus considéré comme un martyr de la foi et que son nom soit rayé du calendrier liturgique du diocèse de Trèves. C'est en effet à cette époque, après la Shoah, en plein concile de Vatican II, que l'Eglise rhénane s'interroge sur les causes de l'antisémitisme. Des études historiques sont entreprises dont Ferdinand Pauly, spécialiste de l'histoire religieuse rhénane, rend compte en 1964.

Dans sa lettre du 20 juillet 2006, l'abbé Bernard Jacobs fait le point sur la considération actuelle portée à Werner :

« Ici à Oberwesel, le culte du jeune garçon Werner s'est presque éteint. La procession de Werner n'a plus lieu, l'hôpital qui portait son nom a été rebaptisé en 1966 clinique de la Lorelei. Et pour la chapelle de Werner, on est à la recherche d'un autre saint patron. »

A Bacharach, en revanche, des travaux sont en cours pour faire de la chapelle inachevée un symbole, sous l'égide de Heinrich Heine, de la réconciliation entre Chrétiens et Juifs.

On ne pouvait présenter le personnage historique, qui a donné naissance au culte de saint Vernier, sans tenter de voir comment le jeune allemand est devenu patron de beaucoup de vigneron comtois, ni sans évoquer l'expression en Franche-Comté de cette dévotion populaire. C'est l'objet de ce dossier qui accompagne la traduction de l'article de Ferdinand Pauly.

On s'inspirera beaucoup de l'article d'André Vauchez (ce n'est pas l'ancien député du Jura), qui fut directeur de l'Ecole française de Rome et est membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : se fondant sur les sources, et reprenant les analyses d'Iserloh et de Pauly, il

situe le cas du « bon Vernier » dans le large cadre de la sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age.

La rédaction de *Barbizier*

#### **Bibliographie indicative sur les vignobles comtois :**

*Gamay noir et savagnin : Les vignobles de Franche-Comté...* / Association des conservateurs de musées de Franche-Comté ; sous la direction de Claude ROYER, François CHEVAL et François LASSUS. Belfort, éd. Rencontres, 1988 (bibliographie). — Philippe CHAUDAT, Les « vigneronsouvriers » de Lods et de Vuillafans, *Barbizier*, n° 15, 1988 et 16, 1989. — Jean GARNERET et Pierre BOURGIN, Vignerons et paysans des environs de Besançon, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1964, p. 3-47. — C<sup>dt</sup> GRAND, Saint Vernier et les vigneron, 1943 (extrait dans *Les nouvelles de Henri Maire*, n° 15, octobre 1989). — Marcel LACHIVER, *Par les champs et par les vignes*, Fayard, 1998. — Nicolas MILLET, Par Bacchus, par saint Vernier et par Marianne, *Dévotions populaires dans les vignobles franc-comtois*. éd. Folklore comtois, 1990, p. 32-37 (publications Musée comtois). — Jean-Pierre PIDOUX, *Le vignoble et les grands vins du Jura*, Marque-Maillard, 1988. — Claude ROYER, *Les vigneron : usages et mentalités des pays de vignoble*, Berger-Levrault, 1980. — Vigne et vigneron en Franche-Comté..., *La Racontotte*, n° 46 (spécial), 1995. — *La vigne et le vin*, La Manufacture / Cité des sciences... de la Vilette, 1988 (coll. L'homme et la nature)

#### **Principales études sur saint Vernier :**

(Sur les confréries du Jura, voir les notes de l'article ci-dessous de l'abbé Lacroix) — Hubert CARTIER, Sur les pas de saint Vernier, patron des vigneron, *Le Jura français*, n° 177 (janvier-mars 1983), p. 1-8. — *Dévotions populaires dans les vignobles franc-comtois : catalogue de l'exposition*. Musée comtois, s.d. — Bénédicte GAULARD, Le culte de saint Vernier à Dole, *Les amis de la collégiale*, bulletin semestriel, n° 20, décembre 1999. — Anton Maria KEIM, Werner von Oberwesel und die Ritualmordlegende im 13. Jahrhundert. *Lebendiges Rheinland-Pfalz* 21/3 (1984), p. 82-86 — abbé Pierre LACROIX, Saints protecteurs et fêtes religieuses des vigneron jurassiens, *Gamay noir et Savagnin*, 1988, p. 209-229 : ill. — Edmond MAIRE, La confrérie Saint-Vernier d'Ornans, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1975, p. 76-86. — RANCE de GUSEUIL, *Les chapelles de l'église Notre-Dame de Dole*, Paris, 1902. — Claude ROYER, Les saints protecteurs de la vigne, *La vigne et le vin*, La Manufacture / Cité des sciences... de la Vilette, 1988, p. 344-346 (coll. L'homme et la nature). — Chanoine Jean-Marie SUCHET, Le Mystère de saint Vernier, patron des vigneron franc-comtois, *Annales franc-comtoises*, t. 11, janv. 1869, p. 26-60. — André VAUCHEZ, Antisémitisme et canonisation populaire : Saint Werner ou Vernier (†1287), enfant martyr et patron des vigneron, *Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, comptes-rendus (1982), t 1, 65-79. — *Vies des saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège Saint-François-Xavier de Besançon, t. IV, 1856, p. 566-569. — Daniela WOLF, Der "Gute Werner von Oberwesel". Ritualmordaffäre und Kultgenese. SInd. [Bacharach, 2001], 32 p.

#### **Remerciements**

à Manuel TRAMAUX, bibliothécaire du Centre diocésain, Besançon ; à Pierre GRISPOUX, Arbois ; à Jean-Marie GAUTHEROT, Strasbourg.

# I.

## Saint Vernier, quête d'une identité

*François LASSUS et Henri MEUNIER*

*A Claude Royer et François Cheval (FL).*

Tout jeune homme, d'origine germanique, vigneron, martyrisé au XIII<sup>e</sup> siècle : c'est apparemment tout ce que savent de leur patron — Werner, devenu Vernier en Franche-Comté et en Bourgogne, ou Verny en Auvergne, mais aussi Warner, Garnier... — les vignerons qui, en Franche-Comté surtout, se réfèrent à lui pour assurer la protection de leurs vignes.

Et, certainement, cela leur suffisait amplement.

### Ce qu'on croit savoir

Les analystes comtois des dernières décennies — ethnologues et historiens ayant écrit sur les vignobles, ou érudits de tout poil — n'en savent guère plus que les auteurs du siècle précédent, se contentant d'invoquer « la légende », et on ne pourrait les utiliser, pour reconstituer la vie de saint Vernier sans se heurter à de nombreuses contradictions que l'on peut relever en mettant bout à bout les affirmations les plus fréquentes. Ils ne parlent qu'avec discrétion de l'histoire du jeune alsacien, ou plutôt du jeune allemand, Vernier ou Verner, ou plutôt Werner d'Oberwesel (ou encore Werner de Bacharach – certains écrivent simplement Baccarat, en pensant sans doute à la ville lorraine). Que le jeune garçon soit un vigneron, c'est affirmé par tous, mais certains en font aussi un tonnelier : vu son jeune âge, c'est même plutôt un fils de vigneron (d'après les Bollandistes, il doit quitter le ménage familial à la suite du remariage de sa mère, veuve d'un vigneron, avec un homme violent <sup>1</sup>). Si certains affirment le caractère légendaire du martyr, aucun ne propose d'explication à la canonisation affirmée du jeune homme. On peut lire seulement dans les différents textes qui l'évoquent que ce saint a été vénéré d'abord en Bourgogne, à moins

---

1. *Les Petits bollandistes : vie des saints...*, par M<sup>gr</sup> Paul GUÉRIN, Paris, t. IV, 1878, au 19 avril, semblent reprendre les *Vies des saints de Franche-Comté*, par les professeurs du Collège Saint-François-Xavier de Besançon, t. IV, 1856, au 19 avril, qui se réfère à un document de 1739.

que ce soit en Alsace... mais une relique (l'index de la main droite) a été ramenée à Besançon par l'archevêque Hugues de Rougemont, dès 1426 et donnée au chapitre de la Madeleine, à moins que ce soit le chanoine Jean Chupin (ou Charles Quint soi-même) qui, en 1548, serait à l'origine de ce don suite à un voyage qu'il fait à Bacharach ; le cardinal de Granvelle serait à l'origine du développement du culte de Vernier dans la vallée de la Loue.

Le florilège pourrait être bien plus longuement développé, et il ne met pas seulement en cause les érudits locaux <sup>2</sup>. Mais à quoi bon le développer davantage ? Les divergences proviennent davantage du foisonnement des transmissions incontrôlées que de l'accès à des sources différentes. Les informations essentielles proviennent des Bollandistes <sup>3</sup>, dont le texte original (la *Passion* de saint Vernier) est étudié plus loin par Ferdinand Pauly. Beaucoup de vies de saint Vernier, comme celle des *Petits Bollandistes* ou les *Vies des saints de Franche-Comté* renvoient sans autre détail aux « légendes à l'usage des Confréries de Saint-Vernier » <sup>4</sup>. Se référant aux actes du pape Martin V, cependant, les Bénédictins de Paris hésitent à admettre la canonisation <sup>5</sup>, en 1427-1428, affirmée par tous les auteurs antérieurs.

Mais entre la canonisation affirmée par le peuple et la réalité, il y a plus que des nuances : « Cette divergence d'appréciation entre les fidèles et la hiérarchie à propos des Juifs n'est ni nouvelle ni originale », relève André Vauchez, qui attribue le maintien d'un culte envers Vernier à l'influence des électeurs de Trèves, qui trouvent là une occasion de s'affirmer contre l'Empereur. Ce sont eux qui engagent l'enquête préliminaire à la canonisation, en 1428.

---

2. L'historien ruraliste Marcel LACHIVER, *Par les champs et par les vignes*, 1998, se contente — sur saint Vernier comme sur saint Vincent — de rassembler les lieux communs habituels.

3. Les Bollandistes, auteurs collectifs et successifs des *Acta sanctorum*, ou recueil de vies des saints, qui avait été commencé au XVII<sup>e</sup> siècle par le jésuite Jean Bolland. Plusieurs recueils, encore au XIX<sup>e</sup> siècle, se sont recommandés de cette entreprise monumentale.

4. *Vies des Saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège catholique Saint-François-Xavier de Besançon, t. IV.

5. *Vies des saints et bienheureux dans l'ordre du calendrier*, par les RR. PP. Bénédictins de Paris, Paris, 1946, au 19 avril.

## La légende du crime rituel

Qu'en est-il au juste ? La légende, tout d'abord : elle affirme que le jeune Werner aurait été victime d'un meurtre rituel accompli par des Juifs. A vrai dire, la légende vernérienne mélange le crime rituel, dont l'objet est de prélever du sang de chrétien pour des « pratiques médicales », et la profanation de l'hostie, dont il faut s'emparer, en l'occurrence en faisant mourir celui qui l'a consommée <sup>6</sup>. Le récit définitif, hybride, ne se met en place qu'après les années 1370 : récit complexe, dont la précision de plus en plus grande a du mal à occulter les contradictions.

Dans le contexte occidental, le récit éhonté d'un prétendu meurtre rituel n'a rien qui choque, en dépit des avertissements papaux : en 1247 (40 ans avant l' « affaire Werner »), le Pape Innocent IV, usant de son autorité romaine, tentait, par une bulle, d'établir la vérité. Il déclarait :

« D'Allemagne nous sont parvenues les plaintes éplorées de Juifs victimes, dans maintes villes et diocèses, de violences impies exercées contre eux par certains princes d'Église et autres nobles et puissants de ce monde, qui cherchent toutes les occasions pour les dépouiller injustement de leurs biens et se les approprier, oubliant que c'est en quelque sorte aux témoignages qu'ils ont transmis que la foi chrétienne prend sa source.

« Les Saintes Écritures ne disent-elles pas : “tu ne tueras pas” et ne leur interdisent-elles pas tout contact avec la mort lors de la fête de la Pâque ? Comment alors les accuser faussement d'avoir, lors de la Pâque, mangé le cœur d'un enfant assassiné ? Comment prétendre que la Loi leur en fait obligation, quand justement elle le leur interdit expressément ? On les charge du meurtre lorsque quelque part on découvre un cadavre. Tels sont les prétextes, et d'autres encore, que l'on trouve pour les persécuter sauvagement. » <sup>7</sup>

Malgré d'autres déclarations papales : Grégoire X (1272) ou Paul III (1540), l'accusation de meurtre rituel renaît toujours de l'antisémitisme (ou plutôt de l'antijudaïsme ?) ordinaire : au XVI<sup>e</sup> siècle un tel fait est une évidence pour Gollut, qui n'a aucune raison de ne pas croire aux histoires qui circulent encore de son temps, et parle de « la cruauté secrète qu'ilz exerçoient sur des enfans innocens » ; encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, les historiens comtois se font l'écho de la haine que les autori-

---

6. Sur cette accusation, et sur celle de la profanation de l'hostie par les juifs, différentes mais liées dans l'histoire de Vernier, voir par exemple le site internet de la *Coordination contre l'antisémitisme et la diffamation* : [www.cicad.ch](http://www.cicad.ch).

7. Cité dans la revue *Bararach am Rhein*, 1984, Heft 3 (trad. J.-M. Gautherot).

tés (sinon la population) vouent aux Juifs <sup>8</sup>. On sait que, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, ils sont interdits de séjour dans la Comté de Bourgogne <sup>9</sup>, puis à Besançon — comme le seront aussi les Protestants (et tous les non-catholiques romains) — jusqu'à ce que la Révolution française permette l'installation dans la ville d'une communauté israélite <sup>10</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, en France comme en Allemagne, la perpétration d'un crime juif reste une « évidence » et les protestations de Heinrich Heine <sup>11</sup> (1797-1856) n'y font rien. Cet écrivain montre dans *Der Rabbi*

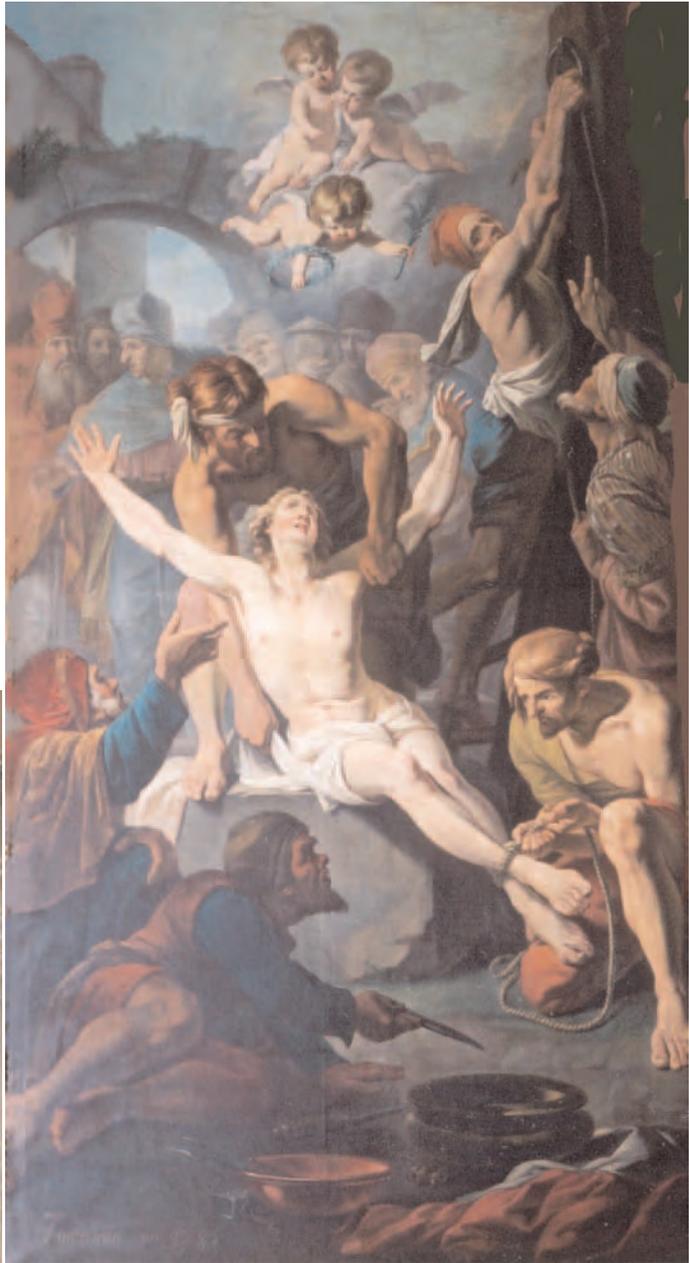
---

8. Louis Gollut (*Mémoires historiques des Sequanois*, 1592) : « Mais le plus beau et saint fait que ceste dame [la comtesse Marguerite, en 1393] exéquuta pour le proffit de ses suiets fut, quand à la resqueste des estats, mais principalement des gens ecclésiastiques, il fut ordonné et commendé aux Iuifs de vuidier le païs, et mesmement la ville de Salins, que ces opiniastres hauoient prins pour leur siège principal entre les places de Bourgogne, la plus part desquels ilz apaourissoient par leurs usures, impiétés et malices. [...] Toutefois, de rechef, en l'an 1561, les princes de France..., les bannirent de leurs païs, cognoissans de plus en plus, et de jour en jour plus clairement, que celle canaille n'apportoit en Gaule que de l'impieété manifeste, l'usure ouuerte, et la cruauté secrette qu'ilz exerçoient sur des enfans innocens, voire sur les homes mesme, quand ilz havoient les moïens d'ensepuelir leurs forfaits en quelques obscures tenebres. » Jean-Jacques Chifflet (1619), traduction du latin : « L'an 1420, par décret des Gouverneurs, toute la souillure Juive fut bannie de Besançon sans esprit de retour. » François-Ignace Dunod de Charnage (*Histoire du Comté de Bourgogne*, 1750) : « La Comtesse veilla si bien à l'exécution de la volonté du Duc Régent, & agit si efficacement lors qu'elle fut Souveraine de la Province après l'an 1361, que le Comté de Bourgogne fut enfin délivré de cette vermine, qui en ruinoit les Particuliers : du moins si l'on y souffrit encore des Juifs, on leur interdisit de prêter à usure. »

9. Dont les limites ne correspondent pas totalement à la Franche-Comté, puisqu'elle ne comprend pas le Pays de Montbéliard, principauté de confession luthérienne, ni l'actuel Territoire de Belfort, territoire alsacien où plusieurs familles juives avaient leurs attaches, à Fossemaigne notamment.

10. On peut s'étonner qu'aucune réaction n'ait été provoquée par le texte figurant sur le panonceau patrimonial fixé en 2005 devant la Synagogue de la capitale comtoise, qui affirme que la communauté juive est « présente à Besançon depuis le Moyen Age » : c'est faire l'impasse sur trois cents ans d'antisémitisme actif, pendant lesquels un Juif ne pouvait demeurer à Besançon plus de trois jours consécutifs — règle sur laquelle, les documents le montrent, on ne transigea que très rarement — avec interdiction de pratiquer les métiers d'argent.

11. Auteur du célèbre poème *La Lorelei*, nom d'un rocher fameux dominant le Rhin juste en aval de Bacharach. On lui doit cette sentence très connue : « Celui qui commence par brûler des livres, finit un jour par brûler des hommes. » (1823). Les Nazis brûleront ses livres en 1933.



Le martyre de saint Vernier,  
autel latéral dans l'église de la  
Madeleine de Besançon.  
(photos G. Vieille, *La Madeleine*)

von *Bacharach* comment un rabin est perfidement mis en situation d'accusation de crime rituel.

La perpétration d'un crime juif est encore une « évidence », bien sûr, pour Edouard Drumont, dont *L'Eclair comtois* publie en première page, le 1<sup>er</sup> octobre 1913, un article sur le « meurtre rituel de Kiev » : l'acquittalment du présumé coupable est salué par les autres journaux bisontins (la *Dépêche* catholique modérée, comme l'anticléric *Petit Comtois*) : « Ce procès de Kiev — écrit Joseph Pinard <sup>12</sup> — fut historiquement le dernier intenté avec, comme motif, l'accusation de crime rituel. » Quant à saint Vernier, jusque vers la fin du xx<sup>e</sup> siècle, il paraît encore naturel de colporter l'accusation de crime rituel. Cependant, que ce soit par gêne, par refus d'être accusé d'antisémitisme <sup>13</sup> ou par esprit critique vis-à-vis des idées reçues, beaucoup préfèrent se taire. Ce qu'on a cru savoir se révélait dangereux, ou trop peu crédible.

### **Ce qu'il faut savoir**

Mais quoi dire ? Les auteurs franc-comtois l'ignorent, ne s'étant pas vraiment intéressés à la vie du « saint » <sup>14</sup> : au même titre que les vignerons eux-mêmes, ils se sont contentés, sans autre forme de procès, pour justifier le parrainage, de relever l'association simple : vigneron + martyr chrétien = protecteur de la vigne. Sans doute le sang versé par le martyr évoque-t-il le vin qui, pour les Chrétiens, se substitue à celui du Christ dans l'Eucharistie ; mais le type de martyr importe peu dans la mesure où il n'intervient à aucun moment, du moins consciemment, dans la relation entre le protecteur et ses protégés.

Faire la part entre la légende et l'histoire fut l'œuvre de la 2<sup>e</sup> moitié du xx<sup>e</sup> siècle. D'abord en Allemagne dans les années 1960, puis en France à partir de 1980 avec André Vauchez, qui a lu Pauly. Mais sa thèse sur *La sainteté en Occident* reste affaire de spécialistes. C'est tout le mérite de l'abbé Pierre Lacroix d'avoir lu Vauchez et de rejeter la légende d'un revers de plume dans son article dans *Gamay noir et*

12. Dossier inédit sur l'antisémitisme en Franche-Comté.

13. Dans le diocèse de Besançon, on fut très choqué de voir l'abbé Garneret convoqué devant les instances de la communauté juive de Besançon pour avoir prêché lors d'une Saint-Vernier en évoquant le martyr par les Juifs. On comprit alors ce qu'il ne fallait plus dire, sans trouver pour autant ce qu'il convenait de penser. D'où, pratiquement, une recommandation de silence.

14. Les mises au point sur le meurtre du jeune Werner, en Allemagne, datent pourtant des années 1960, et celles d'André Vauchez, en France, des années 1980...

*Savagnin*, reproduit ci-dessous ; mais comme ce n'est pas le sujet qu'il traite, il le dit en une ligne. C'est aussi celui de Bénédicte Gaulard, dans le bulletin des *Amis de la Collégiale* de Dole, en 1999, que le renvoi à la lecture des travaux d'André Vauchez rend prudente. Il faut attendre cependant 1995 pour que *La Racontotte* publie un résumé en cinq pages de la thèse de Pauly.

André Vauchez, en effet — dans un article de 1982 qu'il envoie au chanoine Etienne Ledeur et figure de ce fait à la bibliothèque diocésaine — relève que, parmi les nombreux « saints » de la même « famille », Vernier est certainement le plus documenté. Ce qui lui permet de développer :

« Malgré les efforts de leurs auteurs, les légendes du XIV<sup>e</sup> siècle ne réussissent cependant pas à masquer toutes les incohérences d'un récit visiblement composé pour fournir une justification *a posteriori* à un culte déjà bien enraciné. Ainsi par exemple la chronologie des événements pose un sérieux problème [...]. De plus, on constate dès l'origine que le nom de Werner est associé à deux bourgades : Oberwesel où il aurait été tué et Bacharach à proximité de laquelle on aurait retrouvé son corps. Tout l'épisode du transport de la dépouille sur le Rhin sert à justifier ce passage d'une localité à l'autre. Qu'en fut-il exactement ? Paradoxalement, ce sont les sources les plus tardives — le procès-verbal de l'ouverture de la chasse et les interrogatoires des témoins en 1428-1429 — qui fournissent sans doute les éléments de réponse les plus valables à ces questions. La dépouille du saint portait en effet tous les emblèmes de la virginité [...]. Cet accent mis sur l'innocence et la virginité de la victime a suggéré à un spécialiste de la *Landesgeschichte* rhénane, F. Pauly, l'hypothèse que l'on aurait affaire, dans le cas de Werner, à un crime de caractère sexuel. [...]. A côté de lui se trouvait une sorte de houe, sans doute l'arme du crime. Le corps fut ramené au bourg où il fut exposé. Bouleversé par ce spectacle, la population lui aurait spontanément décerné le titre de saint, ce qui n'aurait rien de surprenant car on connaît au Moyen Âge bon nombre de ces *saints innocents*, jeunes gens ou jeunes filles sauvagement massacrés, dont la mort tragique suffisait à donner naissance à une vénération et à un culte, malgré les réticences du clergé. »<sup>15</sup>

Des événements récents — l'affaire Dutrou en Belgique — ont montré comment la réaction d'horreur s'est manifestée par le recours dans les manifestations de soutien aux familles à la symbolique de la couleur blanche, représentative de la pureté et de l'innocence bafouées.

### **Le vigneron**

Les plus anciennes représentations de saint Vernier sont les deux enluminures qui illustrent, en 1428-29, les actes de l'enquête engagée

---

15. André VAUCHEZ, *Antisémitisme et canonisation populaire...*, p. 74.

en vue de la canonisation. Le jeune homme est représenté tenant dans la même main un couteau et la palme du martyr ; à côté de lui, une houe et une corbeille qui renvoie à la légende latine qui affirme que le garçon travaillait, chez un juif d'Obserwesel, à sortir de la terre d'une cave. Mais c'est aux récits du XV<sup>e</sup> siècle qu'il faut se référer :

On y mentionne pour la première fois — note André Vauchez — le fait que le jeune garçon, âgé de 14 ans, avait été enterré avec un instrument qui servait à émonder les plants de vigne (*putatorium... laboris sui instrumentum*). Il n'y a rien là de surprenant si nous pensons qu'Oberwesel était à cette époque au centre d'une zone de vignobles et qu'à Bacharach étaient entreposés les vins de la Moselle, de la Franche-Comté et de la Bourgogne que des marchands venaient y échanger contre ceux de la Rhénanie. De plus, on sait que cette région du Rhin moyen comportait d'importantes colonies juives et que l'hostilité était vive et permanente entre les vignerons et ces derniers, qui leur prêtaient ou leur avançaient, moyennant des intérêts élevés, les sommes nécessaires pour *faire la soudure* ou attendre la commercialisation de la récolte. Il n'est donc pas étonnant que, dans ce contexte, on ait fini par considérer Werner, à tort ou à raison, comme un travailleur de la viticulture. Cet aspect de sa sainteté sera amplifié par la suite mais, dès l'enquête de 1428, on constate à quel point les habitants de ces bourgades étaient fiers d'avoir comme patron un saint *de rustica stirpe natus* et l'on peut être sûr que cet élément a joué un rôle non négligeable dans le succès du culte. »<sup>16</sup>

En fait, comme le soulignent Pauly et Vauchez, la houe trouvée à côté du cadavre de Werner serait « sans doute l'arme du crime »...

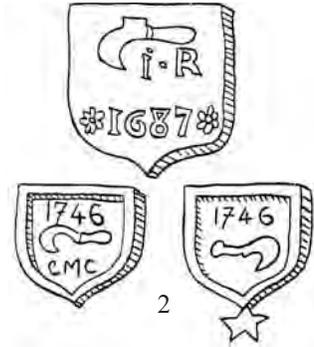
Seule, dans l'église de la Madeleine de Besançon, la peinture de Jourdain, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, représente le martyr et ses auteurs selon le récit légendaire — rejoignant le cliché évoqué par Gollut — mais le sens de la toile semble perdu au point que Gaston Coindre n'en donne pas l'analyse<sup>17</sup>. M<sup>gr</sup> Guerrin signale, sans le dater, un « diplôme ou titre d'admission de la confrérie des vignerons d'Auxerre »<sup>18</sup> (un

---

16. André VAUCHEZ, *Antisémisme et canonisation populaire...*, p. 73.

17. Peinture de Jourdain (fin XVIII<sup>e</sup> siècle d'après le cartel), retable de l'autel du transept gauche, sous l'invocation : *S. Vernerio martiri, viticolae bisuntini* (A saint Vernier, martyr, les vignerons de Besançon). Coindre cite le tableau sans le commenter : est-ce un oubli, ou, pour une fois, a-t-il évité le travers de l'antisémisme systématique qu'il partage avec son premier préfacier, Edouard Drumont ? La présence de cette toile dans l'église de la Madeleine vaut pour l'époque où elle a été placée. C'est une cache dans l'église, lors des persécutions de la Deuxième guerre mondiale, grâce à l'intervention de Catholiques militants comme le docteur Maxime Druhen, qui a abrité les documents précieux de la communauté israélite bison-tine qui n'étaient pas en sûreté à la Synagogue.

18. *Les Petits bollandistes...*

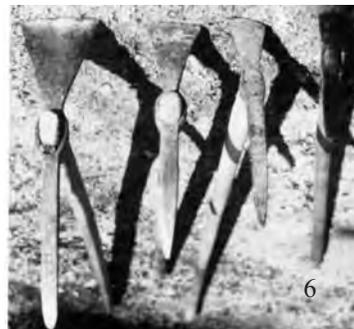
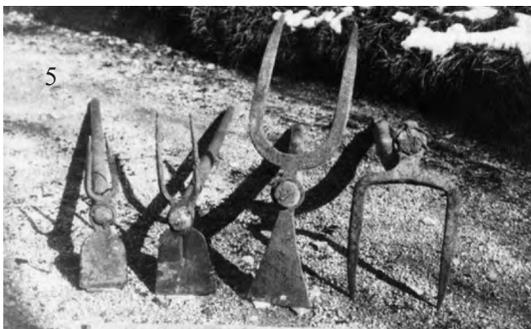


Verner, et les outils trouvés dans son cercueil à Bacharach en 1428-29.

A droite de l'enluminure, écussons à Lons-le-Saunier (comparer l'original et sa représentation).



Au-dessous, types de houes utilisées dans la vallée de la Loue.





## Représentations de saint Vernier (crédit photographique)

Il n'a pu être question de réunir dans cet article une collection de toutes les représentations de saint Vernier. On se référera aux ouvrages cités en tête de l'article et à bien d'autres.

### p. 24

1. L'équipement de s' Vernier (d'après F. Pauly)
2. Serpentes de vigneron (dessins dans Pidoux, *Le vignoble...*, p. 172)
3. Serpente de vigneron (*GNES [Gamay noir et savagnin...]*, ill. 9)
- 4, 5, 6. Outils de vigneron (Chaudat, *Barbizier* 15)

### p. 25

1. D'après Hubert Cartier, *Jura français*, 1983
2. Royer, *Les Vignerons...*, p. 35.
3. *Jesus als Gärtner am Weinstock*, c.1900 (intern.)
- 4, 5, 6. Types d'outils utilisés dans la vallée de la Loue (Chaudat, *Barbizier*, n° 16, p. 152-154.
5. Royer, *Les Vignerons...*, p. 37.
6. Calendrier, mois de septembre (dessin de J. Garneret, *Barbizier*, 1947)
7. Atlas viticole des cordeliers de Salins, XVIII<sup>e</sup> siècle (*GNES*)

### p. 28

1. S' Valery, statue (cepdivin.org)
2. S' Verni, statue...  
(<http://www.educnet.education.fr/musagora/dionysos/dionysosfr/bacchus-fin.htm>)
3. S' Vernier, statue, Musée de Beaune (internet)
4. S' Vincent, Musée de Beaune (C. Royer, *Les Vignerons*)
5. S' Vernier, image (reproduite d'après J.-P. Pidoux, *Le vignoble... du Jura*, 1988, p. 92)
6. S' Vernier, statue, Ornans : fontaine du Seult (F. Lassus)
7. S' Vernier, église de Beure (F. Lassus)

### p. 29

1. S' Vernier, autrefois dans l'église N.-D. Libératrice de Salins (*GNES*, ill. 58.)
2. S' Vernier, église d'Arguel (F. Lassus)
3. S' Vernier, église de Vernantois (*GNES*)
4. S' Vernier, coll. Henri Maire, Arbois (*Dévotions populaires...*, p. 1)
5. S' Vernier, Musée comtois, Besançon (cl. J.-P. Tupin, *Barbizier* 24)
6. Barbizier (dessin de J. Garneret)

### p. 68

1. S<sup>s</sup> Isidore et Vernier, tableau, église de Bonnay (mairie de Bonnay)
2. S' Vernier, tableau, église de Fontain (F. Lassus)
3. S' Vernier, tableau, église de Vuillafans (Y. Sancey © 1979 Inventaire général - ADAGP.)
4. S' Vernier, peinture monumentale, église de Lods (Y. Sancey © 2000 Inv. gén. - ADAGP.)
5. S' Vernier, tableau, église de Montgesoye (Y. Sancey © 1979 Inv. gén. - ADAGP.)
6. S' Vernier, tableau, église de Saules (Y. Sancey

© 1976 Inv. gén. - ADAGP.)

7. S' Vernier, tableau, église d'Ornans (Y. Sancey

© 1976 Inv. gén. - ADAGP.)

### p. 69

1. S' Vernier, église d'Ornans (F. Lassus)
2. S' Vernier, église de Scey-en-Varais (B. Lardièrre © 1976 Inv. gén. - ADAGP.)
3. S' Vernier, Mouthier-Haute-Pierre (J. Theurot)
4. S' Vernier, verrière, église de Montigny-lès-Arsures (*GNES*, ill. 79)
5. S' Vernier, statue de pierre, Vuillafans (Y. Sancey © 1980 Inv. gén. - ADAGP.)
6. S' Vernier, verrière, église de Lods (J.-L. Ligier © 1981 Inv. gén. - ADAGP.)

### p. 73

1. S' Vernier, statue, église de Dole (J. Theurot)
2. S' Vernier, statue, église de Menotey (J. Theurot)
3. S' Vernier, statue, église de Peintre (J. Theurot)
4. S' Vernier, statue, église de Chevigny (J. Theurot)
5. S' Vernier, statue, église de Moisse (Les amis de la Collégiale de Dole)
6. S' Vernier, statue, église Poligny (*Dévotions populaires...*, p. 12)
7. S' Vernier, statue, église de Revigny (Y. Sancey © 1978 Inv. gén. - ADAGP.)

### p. 76

1. Chaudat, dans *Barbizier*, n° 16, 1989, p. 189.
2. Bannière d'une société arboisienne du XIX<sup>e</sup> siècle (Royer, *Les Vignerons...*)
3. Bannière de la confrérie de Lods, XX<sup>e</sup> siècle (Y. Sancey © 2001 Inv. gén. - ADAGP.)
4. Cierge processionnel, église de Lods (dessin de J. Garneret...)
- 5, 6. Cierge processionnel, église d'Ornans, Y. Sancey © 1976 Inv. gén. - ADAGP.)
7. Cierge processionnel de la confrérie de Dole (dessin de P.-A. Pidoux...)
8. Cierge processionnel, coll. Ste-Madeleine de Besançon (phot. D. Simonin, La Madeleine...)

### p. 77

1. S' Vernier, Besançon, Madeleine (B. Gaiffe)
2. Livre de la confrérie de S' Vernier, Besançon, Madeleine (F. Lassus)
3. S' Vernier, Besançon, Madeleine (B. Gaiffe)
4. S' Vernier, église de Conliège (Y. Sancey © 1976 Inv. gén. - ADAGP.)
5. S' Vernier, église d'Ornans (F. Lassus)
6. S' Vernier, sceau de la confrérie, 1771 (collection S<sup>s</sup>-Madeleine, cl. Bertrand Gaiffe)
7. S' Vernier (*La vigne et le vin...*, p. 345)

gonfalon selon André Vauchez) où Vernier est « représenté avec la tête en bas, une source sortant miraculeusement de terre près de lui », par allusion à son martyre et à un miracle qui lui est attribué. Hubert Cartier représente, sans en indiquer l'origine, un monument représentant aussi le martyre de Vernier <sup>19</sup>.

Partout ailleurs, dans les églises comtoises, le saint est représenté vêtu comme on imagine un jeune vigneron du Moyen Age, tenant la serpette d'une main, l'autre appuyée sur un cep de vigne. Les éléments secondaires peuvent être variés : il est accompagné d'un tonnelet, d'un paquetage, parfois d'un petit chien dont on ne trouve aucune justification dans les récits légendaires ou historiques.

Cette iconographie déphasée est significative : saint Vernier a pris ses distances avec Werner, et ce qu'il y a d'antisémitisme séculaire dans l'Eglise catholique se nourrit à d'autres sources qu'à la légende (et même à l'histoire) de ce « faux saint », dont aucun office ne fixe officiellement la date ni la biographie dans le diocèse de Besançon <sup>20</sup>. Le vigneron seul est honoré et imploré dans la figure familière de saint Vernier, totalement déconnecté du Werner allemand ; et tant pis si la profession de vigneron qu'on lui attribue n'est donnée que sur l'interprétation d'un objet trouvé dans son cercueil 140 ans après sa mort, sans être corroborée par les témoignages les plus anciens. Ce « saint » ne porte que rarement l'auréole, bien que les fidèles ignorent qu'il n'y a pas droit <sup>21</sup>. Comme le saint Thiébaud des charbonniers <sup>22</sup>, il pourrait

---

19. H. CARTIER, Sur les pas de saint Vernier, *Jura français*, n° 177 ( 1983), p. 1-8.

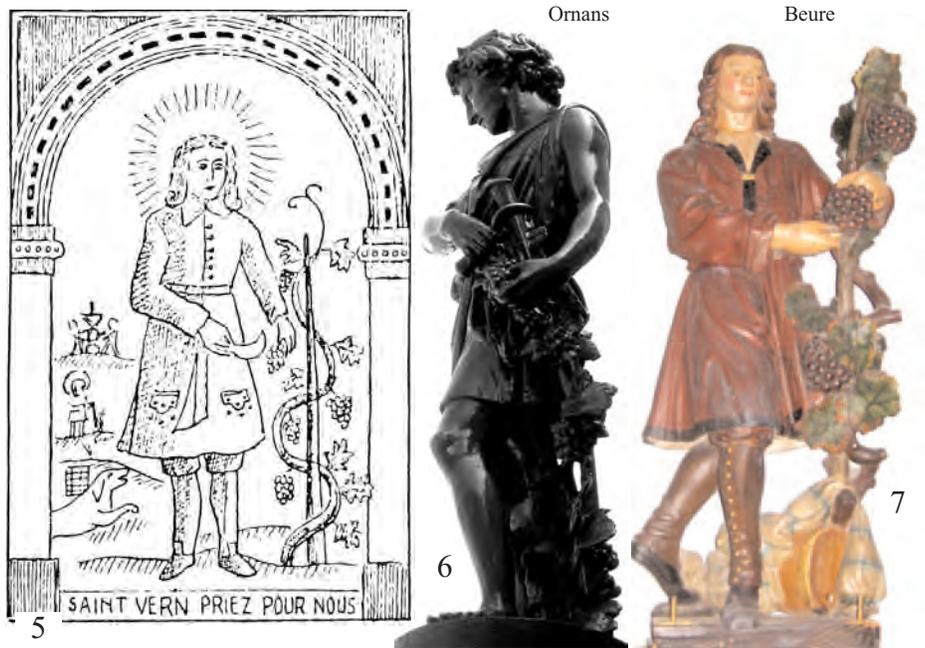
20. Il n'existe pas d'office de saint Vernier en dehors du diocèse de Trèves, où la fête, rendue obligatoire en 1742, a été supprimée en 1963. La *Vie des Saints de Franche-Comté* indique : « On récitait la légende à l'office du saint et on prenait pour le reste au commun d'un martyr », c'est-à-dire à l'office qu'on aurait appliqué à tout autre martyr. (Merci à Emmanuel Tramaux, bibliothécaire du Centre diocésain de Besançon, d'avoir fait à notre intention ces vérifications nécessaires.)

21. Des exceptions cependant, parmi les représentation repérées : la bannière arboisienne citée par C. ROYER (*Les vignerons...*, p. 182), ou le cache-cierge de celle de la Madeleine ; de même, le saint Thiébaud au faucon n'est guère auréolé que sur un vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle.

22. Le jeune seigneur au faucon, la plus fréquente des représentations du saint, a été interprétée dans plusieurs cas comme un portrait : Jean Chousat, bienfaiteur de l'église à Poligny, Louis de Chalon, le « bon seigneur » du lieu à Arguel. Voir l'analyse de Jean-François Ryon dans MERLIN et al., *Bons cousins charbonniers...*, éd. de Folklore comtois, 2005.



Protecteurs de la vigne : en haut, les saints Valery (Saint-Emilion, Gironde), Vergy (Auvergne) et Vernier (Bourgogne). A droite, la statue du musée de Beaune est considérée comme un saint Vincent (Royer, *Les Vignerons...*, p. 174)





Statues de saint Vernier : le jeune vigneron ne présente aucun des signes habituels de la sainteté, comme l'auréole, et le Barbizier (en bas à droite) pourrait aussi bien représenter le protecteur des vignes bisontines.



Barbizier, dessin de J. Garneret

passer pour le modèle d'un sujet de genre, représentant un laïc dans son état de vigneron : mais le jeune seigneur des Bons cousins n'a aucun rapport évident avec la forêt tandis que Vernier, armé de la houe et équipé de son tonnelet, semble un vigneron parmi les vigneron, et seul le costume « ancien » le distingue de son *compare* Barbizier ; et le culte populaire prend parfois des aspects peu dignes de la sainteté du personnage <sup>23</sup>. Contrairement à Thiébaud, qui cumule les caractères de plusieurs saints homonymes, Vernier se fond dans un moule commun des protecteurs des vignobles : on aurait souvent transféré sa fête du 19 avril au 22 janvier (faute de trouver trace d'un office adéquat à la première date ?), pour l'honorer en même temps que saint Vincent, dont il apparaît ainsi comme un avatar. La statue de saint Vincent à Baume-les-Dames ajoute à ses propres attributs (la dalmatique du diacre, la grappe du protecteur des vignobles), la serpette du jeune vigneron <sup>24</sup>. Une statue figurant du Musée du vin à Beaune, cataloguée sous le nom de saint Vincent <sup>25</sup>, serait naturellement interprétée chez nous comme représentant saint Vernier... On peut encore citer saint Valéry, un des compagnons du moine saint Emilion, évangelisateur du Bordelais au VIII<sup>e</sup> siècle : avec ses outils, il semble plutôt un portrait de vigneron, comme la plupart des images de saint Vernier <sup>26</sup>. Le pape Benoît XIV, dans un texte de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle cité par André Vauchez, évoque un « *Vincentius Wernerius* », que les cépageologues clas-

23. Site internet [www//Education.fr/](http://www//Education.fr/) — En Auvergne, le saint est responsabilisé : « Dans certains villages, son chapeau est amovible : on le lui retire par représailles, lorsque la récolte est mauvaise. Dans d'autres villages, on met Saint Verny au piquet, le nez contre le mur. A Coirent, une année de froid tardif, on plongea Saint Verny dans l'eau de la fontaine du village car les vignes avaient gelé. » — Claude Royer évoque de telles pratiques en d'autres lieux, sans en faire l'inventaire.

24. *Babizier, almanach populaire...*, 1951, p. 415, avec légende p. §§.

25. Reproduite dans Claude ROYER, *Les vigneron...*, p. 174, avec pour légende : « Saint Vincent, habituellement figuré en diacre portant la palme du martyr, est rarement représenté en vigneron comme par cette statue en bois polychrome. Musée du vin, Beaune. »

26. Voir <http://pascal.bourrigaud.free.fr/Historique.html> : « Plusieurs disciples se sont regroupés autour de lui [Emilion], dont Valéry, qui a été à l'initiative du redéveloppement de la vigne à cette époque. C'est ce qui explique que Valéry soit notre saint patron local des vigneron à Saint-Emilion, alors que partout en France, c'est Saint Vincent. » La statue de saint Valéry figure sur le site [cepdivi.org](http://cepdivi.org), dans l'annonce d'une conférence sur Les saints patrons de la vigne et des vigneron, en janvier 2006, par M. Gérard Crochet, enseignant au LEGTA de Blanquefort.

seraient sans doute avec les hybrides ! Peut-être peut-on aussi évoquer, dans le domaine du symbole, la rencontre de saint Vernier avec saint Isidore, le patron des laboureurs, personnage du XI<sup>e</sup> siècle : les deux personnages sont représentés ensemble sur le retable peint de l'église de Bonnay (Doubs), dans la vallée de l'Ognon ; leurs représentations se côtoient dans l'église de Château-Chalon, se font face à Fontain, <sup>27</sup>.

Pour toutes ces raisons, il n'était pas inutile de revenir sur l'identité de Werner d'Oberwesel et sur les conditions de sa mort. L'article de Ferdinand Pauly <sup>28</sup>, à l'instar des romans policiers, décortique les circonstances de la découverte du cadavre, les accusations qui en ont découlé, la légende qui s'ensuivit... et remonte aux causes dont l'évidence explique qu'il n'y avait pas de raison à canoniser le jeune homme, en dépit de la mort affreuse qu'il dut subir. La discussion — parfois trop minutieuse — de tous les détails faisant la part de la réalité possible et de l'invention légendaire, seraient dignes d'un Poirot ou d'un Maigret...

Mais notre étude reste incomplète. Claude Royer écrivait :

« Si l'origine de saint Vernier demeure incertaine, plus mystérieuses encore sont les causes et les modalités de sa diffusion dans les vignobles où on en trouve témoignage... »

On sait aujourd'hui de quoi il retourne quant aux origines de saint Vernier. Il restera à préciser les conditions de son acclimatation en Franche-Comté et dans d'autres régions plus ou moins proches. On en est réduit pour l'instant à rappeler sur ce point les seuls événements contrôlables : la visite de l'archevêque Humbert de Rougemont dans le diocèse de Trèves en 1426, juste avant l'échec de la tentative d'obtenir une canonisation officielle ; celle du chanoine Jean Chupin, en 1548, qui ramène comme relique à la Madeleine de Besançon l'index du jeune homme. Le culte se serait-il répandu en Comté entre ces deux dates ?

---

27. La rencontre ne se limite pas à la complémentarité agriculture/viticulture : leur proximité sur le calendrier les associe aux mêmes rapprochements météorologiques : « 4 avril, Saint Isidore : il n'est si gentil mois d'avril, qui n'ait son manteau de grésil. /18 avril [sic], Saint Vernier : il n'est d'avril si beau, qui n'ait de neige à son chapeau. »

28. Cet article de synthèse et les sources qu'il cite viennent en bonne place dans la bibliographie la plus récente consacrée à Werner à la suite de la courte notice consacrée au personnage par Paul Gerhard Aring dans : [www.bautz.de/bbkl](http://www.bautz.de/bbkl).

## Pour conclure

Etudier l'histoire de Werner, n'est pas seulement se pencher sur l'histoire de la vigne dans nos contrées, ni même contribuer à réparer une injustice séculaire, c'est aussi lever un voile sur l'histoire européenne au Moyen-Age. Car ce qui s'est passé à l'aube des temps modernes dans la vallée rhénane s'est renouvelé moult fois dans bien des pays d'Europe. L'intérêt du cas Werner, est qu'il est le plus documenté, comme le remarque André Vauchez.

Deux événements nous étonnent : La « canonisation » populaire spontanée de Werner et le déversement de haine contre les juifs qui s'enclenche dans les jours qui suivent. Très vite un rapport va s'établir entre ces deux événements pour les confondre dans l'accusation contre les Juifs. Mais au départ ils sont distincts et posent deux grandes questions. Pourquoi la proclamation soudaine et populaire de « saint » Werner et pourquoi l'anti-judaïsme tout aussi collectif ?

La canonisation subite est à rattacher au rôle des saints et des pèlerinages au Moyen-Age. Une ville qui n'a pas de saint n'attire pas les foules. Parmi les solutions, la canonisation d'une jeune victime innocente : le premier exemple est celui de Norwith en Angleterre, en 1144, répété un peu partout. C'était alors possible, car martyr = saint. Mais c'est précisément à cette époque que Rome instaure des règles de canonisation pour mettre de l'ordre. On comprend ainsi la retenue et les réticences du clergé. Et c'est finalement le clergé local qui bloquera le procès en canonisation de Werner en 1429.

Quant à l'anti-judaïsme populaire, il est à rattacher à la peur de l'autre. Le principe du bouc émissaire — le Juif ou l'Arabe... l'étranger en général — reste un réflexe d'actualité. On attribuait aux juifs tous les maux, comme la peste noire ou un crime non élucidé. D'où ces terribles moments de peur panique et de rejet. Là encore le clergé se montre souvent dépassé. Il se montre également partagé, car si l'accusation de déicide demeure, des raisons financières peut-être, culturelles et théologiques sûrement (saint Augustin, saint Bernard de Clairvaux, des papes) appellent à respecter les juifs. D'où ces alternances de haine ancestrale et de savoir-vivre ensemble.

Elucider le passé devrait contribuer à se donner des chances de construire un avenir meilleur.

## A quelle date fêter saint Vernier en Franche-Comté ?

Le 19 avril, dit-on habituellement, et c'est sans doute la date où le saint est fêté, le jour anniversaire de sa mort, dans le diocèse de Trèves. Mais la réalité est autrement compliquée en Franche-Comté. Saint Vernier ne figure pas au calendrier liturgique, et, dans le diocèse de Besançon, les confréries de vigneron qui l'ont pour patron doivent se référer au « commun » des martyrs, en évoquant la vie du saint particulier par un texte tiré du légendaire local — c'est ce qu'affirme la *Vie des Saints de Franche-Comté*, par les professeurs du collège St-François-Xavier de Besançon.

Almanachs provinciaux, annuaires départementaux, heures diocésaines n'oublient pas toujours la mention du saint dans leur calendrier. Les dates repérées dans les sondages que nous avons tentés ne sont pourtant pas cohérentes : en 1769, d'après l'*Almanach du Comté de Bourgogne*, c'est le lundi 17 avril ; pour les *Heures diocésaines*, de 1770 à 1822, c'est le 12 avril, date retenue aussi par l'*Almanach* de 1789, qui situe la Saint-Vernier à cette date, qui tombe le dimanche de Pâques.

Les annuaires du département du Doubs, jusqu'en 1818, situent la Saint-Vernier à une date variable, entre le 31 mars (1818) et le 19 avril (1815) ; il s'agit toujours d'un mardi, conforme à l'affirmation de l'abbé Richard : dans son *Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude* (1856, t. II, p. 218), il situe en effet la Saint-Vernier le « mardi après Quasimodo », soit celui qui suit le premier dimanche après Pâques. Pour Daniel Weber, l'historien de Ste-Madeleine de Besançon, la célébration du saint est en fait repoussée au dimanche qui suit la fête du saint, ce que relève aussi l'abbé Lacroix, qui indique cette même date (le deuxième mardi après Pâques) dans le canton de Montmirey alors qu'à Poligny la date du 19 avril est seule connue.

Pendant, les annuaires du Jura, qui évoquent la Saint-Vernier sur une plus longue période : du premier Empire jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'inscrivent au 26 avril ; pas toujours, car elle est notée le 12 avril en 1811.

En Auvergne, Arnold Van Gennep (*Le folklore de l'Auvergne et du Velay*) situe la fête de saint Verny au dimanche qui suit le 20 mai.

Claude Royer trouve curieux que le saint soit « fêté à des dates différentes selon les vignobles », et évoque un regroupement pratique de la fête des deux saints, en contradiction avec l'idée que les nombreux saints protecteurs de la vigne se relaient au long des opérations viticoles. Nicolas Millet avance une explication à Beaune : « il fut honoré jusqu'en 1870 date à laquelle la guerre contre les Prussiens le fit abandonner au profit de saint Vincent », et certains attribuent ce changement à une décision de l'évêque.

Les auteurs, qui n'ont pratiqué que rapidement cette recherche incidente sur la date de la Saint-Vernier, seraient bien en peine d'en tirer d'autre conclusion que l'absence de référence officielle : comme on le voit, saint Vernier n'a pas livré tous ses secrets, et il est probable qu'on ait à y revenir dans un prochain *Barbizier*.

## II.

### *Vie de Werner de Oberwesel : légende et réalité*

*Ferdinand PAULY* \*

*Traduction de l'allemand par Marie-Anne GRAPPIN* \*\*

Dans un article documenté, E. Iserloh a expliqué en 1963 <sup>1</sup> pourquoi la fête de saint Vernier a été supprimée du calendrier liturgique dans le diocèse de Trêves. Werner était vénéré à Bacharach et à Oberwesel comme martyr, victime d'un meurtre rituel imputé aux Juifs d'Oberwesel ; mais il est prouvé que c'est pure invention <sup>2</sup>. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, explique Iserloh, à de multiples reprises, on accusa les Juifs de meurtres rituels et de profanations d'hosties, mais dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle les papes se sont élevés contre ces affabulations, les qualifiant de calomnies : en dernier lieu encore le pape Martin V, dans une bulle du 20 février 1422 <sup>3</sup>, quelques années avant que ne s'ouvre à Bacharach le procès en canonisation de Werner.

L'in vraisemblance de ce meurtre rituel, qui aurait été perpétré le 19 avril 1287 à Oberwesel, apparaît à la critique de deux biographies écrites dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, utilisant des sources plus

---

\* Zur Vita des Werner von Oberwesel. Legende und Wirklichkeit (Sur la vie de Werner d'Oberwesel, légende et réalité), *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, Band 16, 1964. Edition Jaeger GmbH, Speyer am Rhein (Spire).

\*\* La traduction a été relue par Henri Meunier et François Lassus avec l'aide de Renate Walter, Martin May et Dominique Lassus.

1. E. ISERLOH, Werner von Oberwesel. Zur Tilgung seines Festes im Trierer Kalender (Werner d'Oberwesel. Suppression de sa fête dans le calendrier de Trêves), *Trierer Theol. Zeitschrift*, 72, 1963, pp. 270-285.

2. ISERLOH, Werner von O..., p. 271 et 285, note un cas similaire en Angleterre : « Dans la cathédrale de Lincoln la plaque à la mémoire de Hugh de Lincoln, sensé avoir été la victime d'un meurtre rituel, a été remplacée par une nouvelle plaque. Sur celle-ci on peut lire : "Hugo a été désigné à tort comme martyr. En ce lieu il est préférable de se souvenir de ceux qui sont devenus martyrs de cette légende funeste, de se souvenir des nombreux Juifs qui sont devenus les victimes innocentes de l'antisémitisme qui s'est servi de cette légende comme prétexte à sa haine". » (p. 285)

3. ISERLOH, Werner von O..., p. 272-274 et 284-85

anciennes ou contemporaines de Werner. Leur examen approfondi met en lumière des faits importants qui – excluant le meurtre rituel – justifient l'intérêt pour ce sujet épineux.

Ce que l'on sait avec certitude, c'est que, dans l'arrière pays de Bacharach, le corps atrocement mutilé d'un jeune garçon a été découvert ; il fut exposé pendant trois jours par décision de la justice du lieu, puis on lui procura une sépulture éclatante dans la chapelle Saint Kuni- bert de Bacharach.

La question qui se pose est de savoir ce qui s'est vraiment passé en avril 1287, à Oberwesel, dans l'arrière pays de Bacharach, et à Bacharach même.

Pour y répondre, il faut commencer par étudier les deux biographies de Werner, en dépit de la répétition des détails que cela entraîne.

### **A. La légende en vers allemands**

A côté de la tombe de Werner, le récit en vers était écrit sur une plaque pour l'information des pèlerins <sup>4</sup> : Werner, de Womrath dans l'Hunsrück, entra au service d'un Juif à Oberwesel. Le vendredi saint, pendant l'office chrétien, alors qu'il sortait d'une cave en portant de la terre, le garçon fut saisi par des Juifs qui lui mirent un bâillon dans la bouche, le pendirent par les pieds, lui firent de profondes blessures et lui ouvrirent enfin les veines des pieds, des mains, du cou et de la tête ; le martyr dura trois jours. Une servante chrétienne qui travaillait dans la maison du Juif informa le juge d'Oberwesel, qui ne fit rien car il était acheté par les Juifs. De nuit, en cachette, par-dessus le mur de la ville, on porta le corps sur un bateau en partance pour Mayence, qui cependant n'alla pas plus loin que Bacharach. Pris de panique, les bateliers portèrent le corps à terre et le jetèrent dans un ruisseau envahi de buissons. Une claire lumière, au-dessus de l'endroit, permit de découvrir le corps qui fut transporté à Bacharach, et exposé trois jours, le temps de déposer plainte pour meurtre.

A propos du corps ensanglanté, la légende en vers déclare :

Il fut apporté devant le tribunal  
comme ayant été tué par meurtre.

---

4. ISERLOH, Werner von O..., p. 278-279. La légende en vers a été publiée par Karl CHRIST, Werner von Bacharach. Eine mittelalterliche Legende in Reimen (Une légende médiévale en vers). In : *Festschrift für Otto Glauming*, Band 2, Leipzig 1938, p. 1-28.

On le laissa là trois jours,  
en attente que quelqu'un porte plainte  
selon l'usage du tribunal.  
On ignorait tout de sa sainteté  
jusqu'à ce que tous s'étonnent  
des fines senteurs qui se dégageaient de son corps,  
et la nuit, de bonnes gens croyaient voir apparaître  
une merveilleuse luminosité.  
Alors, avec solennité,  
il fut déposé à cette place. <sup>5</sup>

Suite aux observations faites lors de l'exposition du corps, Werner fut enseveli dans la chapelle Saint-Kunibert, sur une petite hauteur au-dessus de l'église Saint-Pierre de Bacharach. La présence de la tombe de Werner est attestée dès 1293 dans cette chapelle achevée au plus tard en 1289 <sup>6</sup>. La légende en vers se termine par le récit du vol des offrandes destinées aux travaux, à l'instigation de l'archevêque de Trèves Balduin (1307-1354), et de la mort des voleurs, noyés avec l'argent dans les eaux du Rhin <sup>7</sup>.

## **B. La *passion* latine**

Cet autre récit figurait au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans le *Legendarium* du collège de Jésuites de Paderborn (Rhénanie-Westphalie), et plus tard dans celui du collège de Jésuites d'Anvers (Pays-Bas). Ce texte, de la 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, a été publié dans les *Acta sanctorum* <sup>8</sup> des Bollandistes.

La biographie latine, plus détaillée que la version en vers allemands, lui correspond dans les grandes lignes : elle rapporte que Werner fut la victime d'un meurtre rituel dû aux Juifs à Oberwesel ; elle ne mentionne pas expressément le fait que Werner sortait d'une cave, mais précise que les Juifs se seraient emparés de lui dès le Jeudi saint, pour entrer en possession de l'hostie consacrée que Werner avait reçue lors de la sainte Eucharistie.

---

5. CHRIST, Werner von B..., p. 22.

6. A SCHMIDT, Zur Baugeschichte der Wernerkapelle in Bacharach (Histoire de la construction de la chapelle Werner à Bacharach), in : *Rhein. Vierteljahrsblätter*, 19, 1954, p. 69-89.

7. ISERLOH, Werner von O..., p. 278/79 et 282/83.

8. *Acta sanctorum*, Aprilis II, Anvers 1675, p. 697-740. Editio nova, Paris 1866, p. 695-738. Ce qui est cité ensuite vient de l'édition parisienne. Cf. Iserloh, p. 279.

Les détails les plus importants pour notre propos sont les suivants :

1. Le corps est caché à l'endroit où, à l'époque de la rédaction de la biographie latine, se trouvait le couvent de l'ordre de St-Guillaume, appelé Wyndesbach <sup>9</sup>. Il s'agit de Winzberg dans l'arrière pays de Bacharach.

2. Le corps, après l'exposition de trois jours à Bacharach, est habillé pour la sépulture avec de grandes marques d'honneur. Werner eut un cercueil en bois de résineux, cercueil que l'on plaça dans un autre de chêne. Le mort portait autour de la tête un bandeau doré de soie en signe de sa « *virginitas* », et en outre un grand drap de soie (*peplum*) en signe de son « *innocencia* » et sa « *sanctitas* » ; il reposait sur un coussin de soie recouvert de violettes. On déposa dans le cercueil le *putatorium* <sup>10</sup> de Werner. Nous parlerons plus loin de cet instrument.

3. L'inhumation dans la chapelle fut faite de telle manière que le cercueil dépassa d'une largeur de main le niveau du sol.

4. Quand, après l'inhumation, des miracles eurent lieu près de la tombe et que les gens affluèrent de plus en plus nombreux, la servante d'Oberwesel arriva elle aussi, et fit son récit.

5. La biographie latine se termine en fixant au 19 avril de l'année 1287 la date de la mort de Werner <sup>11</sup>.

Selon K. Christ, la légende en vers allemands serait la version la plus ancienne : en 1426, on estimait que la plaque existait depuis 50 à 60 ans. La biographie latine serait un développement de la légende en vers <sup>12</sup>. Ceci serait exact si l'on s'intéresse à la profanation de l'hostie, mais non au regard des autres détails. Il convient de prendre en compte le caractère factuel de cette plaque qui servait de « petit livre du pèlerin » et qui, près de la tombe, s'adressait à des gens pour qui étaient sans importance la manière dont était vêtu le corps et les autres détails de l'inhumation. Comme nous le verrons, le récit de l'inhumation proviendrait d'une source contemporaine des faits.

### C. Observations et remarques

Les deux biographies, qui concordent pour l'essentiel, font preuve de lacunes flagrantes. A côté de récits détaillés (meurtre, transport et

---

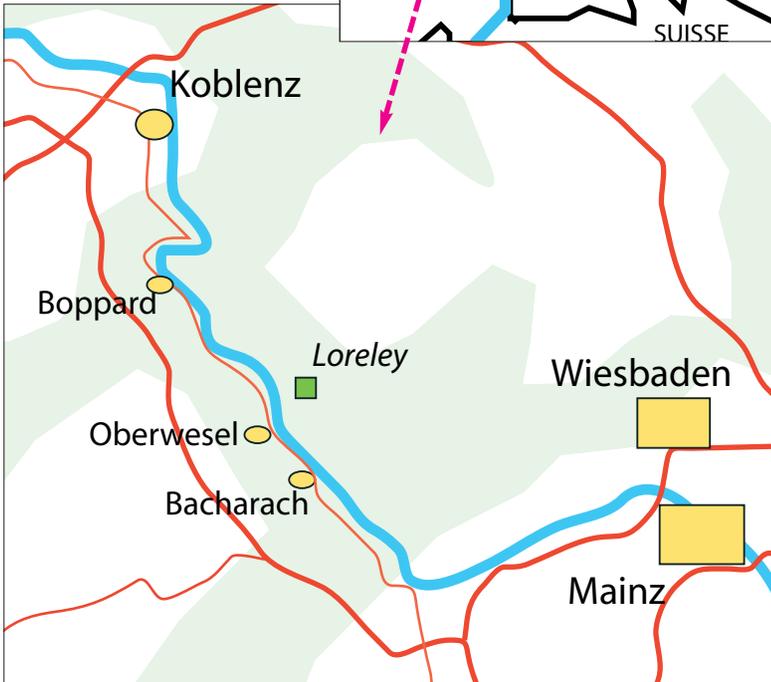
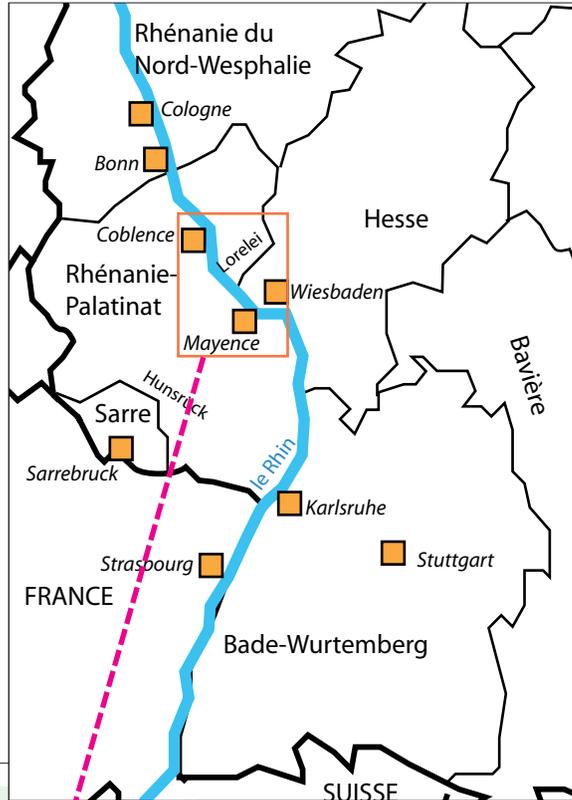
9. *Acta SS*, p. 699 A : « ... ubi nunc S. Wilhelmi Ordinis claustrum, dictum Wyndesbach, est situm ; ibi sancti martyris projecerunt et mox inde recesserunt ».

10. *Acta SS*, p. 699 B : « habens in capite sertum aureum seu vittam, pro signo suae virginittatis, subtus cussinum sericeum violis repletum, et in capite peplum ex serico multiplicatum in suae innocenciae et sanctittatis signum, nec non de subtus putatorium, pristini laboris sui instrumentum. »

11. *Acta SS*, p. 699 C : « passus est autem sanctus puer Wernherus anno Domini millesimo ducesimo octuogesimo septimo, tertio decimo Kalendas Maii »

12. CHRIST, Werner von B..., p. 16/17

Oberwesel et Bacharach  
sur le Rhin moyen,  
entre Coblence et Mayence,  
face au rocher de Loreley





Deux enluminures  
représentant Werner,  
*Actes de Bacharach*,  
1426-1429.  
(Bibl. mun. de Trèves,  
reproduites d'après  
F. Pauly, 1963).



élimination du corps), on trouve des notes extrêmement succinctes. Aucune conclusion ne vient expliciter les faits.

Pourquoi par exemple le nom du Juif chez qui Werner travaillait n'est-il pas mentionné ? Pourquoi le nom du juge indigne, l'administrateur d'Oberwesel – le plus haut dignitaire de la ville impériale <sup>13</sup> – n'est-il pas donné ? Ce nom aurait dû être sur les lèvres de tous les habitants après que la servante d'Oberwesel fût intervenue et eût fait son récit. Pourquoi les deux biographies ne mentionnent-elles pas la punition attendue envers l'administrateur nommé par l'empereur, d'autant plus que Rodolphe de Habsbourg avait frappé les deux villes impériales Oberwesel et Boppard, de peines sévères à cause du pogrom qui fut organisé à la suite du meurtre de Werner <sup>14</sup> ? Même si l'administrateur s'était soustrait au châtement de la justice en prenant la fuite, on aurait pu au moins donner quelques détails au lecteur qui s'interroge.

Le rédacteur de la biographie latine se tait lui aussi sur ces points, mais il est très disert sur la question de la disparition du cadavre, parce qu'il n'avait pas besoin, sur ce point, de prendre en compte des faits concrets vérifiables.

Ne savait-il pas qu'on pouvait faire disparaître le corps de la manière la plus simple en le jetant dans le Rhin à Bacharach après l'avoir lesté. Le corps se serait soit décomposé au fond du fleuve, soit, dans le pire des cas, serait réapparu à terre en aval du Rhin au bout de plusieurs semaines complètement méconnaissable et plus du tout identifiable. Mais qui alors aurait pu savoir qu'Oberwesel était le lieu du crime !

Le récit du transport du corps donne l'impression que les meurtriers avaient l'intention de l'emmener à Mayence pour l'y enterrer. Mais si le corps devait être jeté dans le Rhin au cours du voyage vers Mayence, quel résultat attendait-on ? N'était-il pas possible en effet que le corps réapparaisse à terre à Oberwesel ou vers Oberwesel ? De quelque façon que l'on considère cette partie du récit, il apparaît comme absurde ou suspect, mais pas superflu. Malgré toute la confusion, il contient un noyau historique. Puisqu'on a trouvé le corps à Wyndesbach-Winz-

---

13. Oberwesel fut ville impériale jusqu'en 1312 puis devint propriété du monastère de Trèves. Cf. F. PETRY, *Handbuch der historischen Stätten Deutschland* (Manuel des hauts lieux historiques d'Allemagne), 5, Stuttgart 1959, p. 244-245.

14. ISERLOH, Werner von O..., p. 276/77.

berg, il fallait bien qu'on l'y eût apporté, pour que soit validée l'histoire d'un meurtre rituel ayant eu lieu à Oberwesel.

Mais le rédacteur du récit a du être confronté à un tel imbroglio de contradictions et d'impossibilités qu'il n'est pas étonnant qu'il s'y soit perdu lui-même.

Si nous suivons la biographie latine, le bateau dans lequel se trouvait le corps arriva à l'aube à la hauteur de Bacharach et n'alla pas plus loin. Les meurtriers décidèrent de porter le corps à terre. Ils arrivèrent jusqu'à l'endroit où un an plus tard (1288), vers Wyndesbach-Winzberg, fut construit le couvent Saint-Guillaume<sup>15</sup>. Le récit du transport depuis le Rhin jusqu'en cet endroit est irrecevable si l'on regarde la carte des environs de Bacharach. Que ce soit en amont ou en aval de Bacharach qu'on ait débarqué le corps, il était nécessaire de passer, le jour étant levé, par les pentes du Rhin tout près d'un des trois châteaux forts situés au bord du fleuve (Stahleck, Stahlberg, Fürstenberg)<sup>16</sup>, et de s'enfoncer assez loin dans les terres, et tout cela au printemps, à une heure où les habitants de Bacharach et des villages avoisinants se mettaient en route pour le travail dans les vignes et dans les champs. Le récit se réfère encore plus au miracle en affirmant que les gardiens de tous les châteaux forts, près de Bacharach, auraient vu de nuit des signes lumineux mystérieux qui auraient permis de localiser le corps. Comme on le voit, l'auteur de cette partie de la biographie en latin a eu recours plus que de raison à la divine providence : elle empêche que le corps chargé sur un bateau aille plus loin que Bacharach, et fait en sorte que les gardiens des châteaux, pareils à des officiers de police qui travaillent ensemble, découvrent le corps à un endroit bien particulier.

L'auteur de la biographie latine ignorait que la découverte du corps – décrite comme étant toute naturelle – avait déjà été évoquée peu après 1300 dans les *Gesta Treverorum*. Avant d'analyser cette source, il nous faut revenir au comportement de la servante – qui selon les deux biographies – fut témoin oculaire du martyr de Werner qui dura trois jours à Oberwesel.

---

15. CHRIST, Werner von O..., p. 24, remarque 132

16. En ce qui concerne les châteaux : DEHIO-GALL, *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler* (Manuel des monuments allemands), 2, München-Berlin 1949, p. 378-79 ; F. L. WAGNER, Stadt Bacharach und Samtgemeinde der Viertäler (Bacharach et toutes les communes des quatre vallées), *Jahrbuch für Geschichte und Kunst des Mittelrheins und seiner Nachbargebiete* 6/7, 1955, p. 43-93.



Toutes ces photos et bien d'autres se retrouvent sur différents sites internet, auxquelles on accède par tout moteur de recherche, sur Oberwesel, Bacharach, vallée du Rhin...

Par exemple :

A. [www.heilingenlexikon.de/biographenW/](http://www.heilingenlexikon.de/biographenW/)

B. [www.all-free-photos.com/show/](http://www.all-free-photos.com/show/)

C. [member.aol.com.KatholingW/](http://member.aol.com.KatholingW/)



A



B

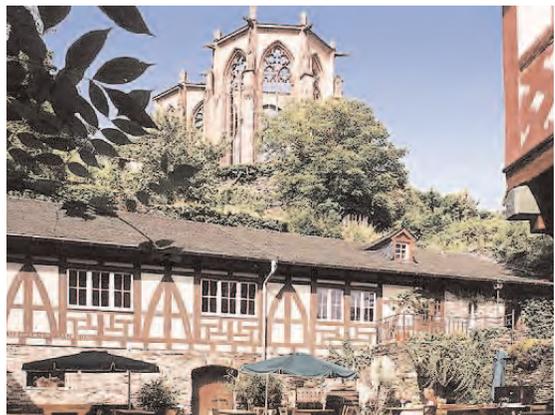
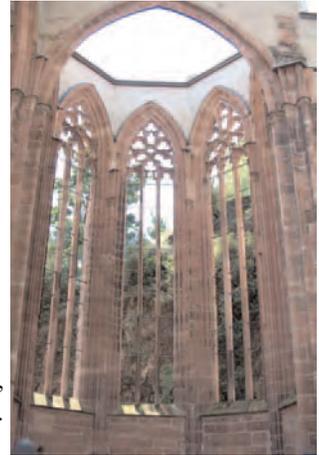
Les pentes de la vallée du Rhin, à Bacharach comme à Oberwesel, sont couvertes de vignes... (en haut, Bacharach à gauche, Oberwesel à droite ; ci-contre, le château de Stahleck, à Bacharach)



Werner martyr et Werner, vigneron, église de Vomrath

Vitrail dans l'église de Bacharach

La chapelle Werner, à Bacharach.



La servante employée dans la maison du Juif soulagea sa conscience angoissée par le martyr qui s'accomplissait, en le dénonçant à l'administrateur de la ville. Suite à cette dénonciation, elle abandonnait son travail, qu'elle le veuille ou non. En effet, de quelque façon que le haut fonctionnaire se comportât, elle devait savoir qu'elle était obligée de perdre son gagne-pain dans la maison du maître accusé.

Le comportement de la servante paraît d'autant plus étrange qu'elle reste totalement passive après sa démarche audacieuse auprès de l'administrateur qui couvrait le crime. Il y avait pourtant d'autres instances auxquelles elle pouvait s'adresser : le clergé de l'église paroissiale Saint-Martin d'Oberwesel ; les membres de l'institution Notre-Dame à Oberwesel <sup>17</sup>, étroitement liés au château de Schönburg près de Oberwesel ; et si ces appels étaient, par couardise, restés sans suite, il y avait toujours la possibilité, par le bouche à oreille, d'alerter l'opinion publique en disant qu'on était, dans la maison d'un certain Juif, en train de commettre un meurtre sur un garçon de 14 ans.

En outre, vue la rapidité avec laquelle, après le 30 avril 1287, les habitants d'Oberwesel étaient prêts à commettre un pogrom dès que la nouvelle du meurtre de Werner s'est répandue, il est incompréhensible qu'un tel soulèvement n'ait pas déjà eu lieu avant le 19 avril à Oberwesel pour empêcher le meurtre de se faire. On peut aussi se poser la question suivante : si Werner a réellement été tué à Oberwesel, pourquoi n'a-t-on pas exigé que l'inhumation du corps, avec tous les honneurs, ait lieu dans cette ville ? Il s'agissait quand même de la tombe d'un martyr que l'on ne pouvait pas abandonner à un village du voisinage.

De toutes ces raisons, en considérant tous les détails, on peut conclure que, fin avril, on ne savait encore rien à Oberwesel du prétendu meurtre rituel, et qu'après s'être laissé entraîner en mai au pogrom contre les juifs, toutes les personnes sensées savaient pertinemment que Werner n'avait pas trouvé la mort à Oberwesel.

Comment dans ces conditions interpréter les déclarations de la servante, qui apparaît un beau jour à Bacharach, après le 30 avril ? Avant d'examiner de plus près cette question, il nous faut considérer le récit

---

17. F. PAULY. *Siedlung und Pfarrorganisation im alten Erzbistum Trier : die Landkapitel Piesport, Boppard und Ochtendung* (Siège et organisation du clergé dans le vieil archevêché de Trèves, le chapitre régional de Piesport, Boppard et Ochtendung), Trèves 1961, p. 180-185.

des *Gesta Treverorum*. Il contient la première prise de position — contemporaine des faits — émanant de la région de Trèves.

### D. Le récit des *Gesta Treverorum*

La grande chronique de l'Evêché de Trèves, dont le récit des années 1260-1299 fut terminé vers 1299-1302 ou à peine plus tard, nous dit sur l'année 1287 la chose suivante : Werner est appelé « *puer quidam christianus et mendicus* ». Alors qu'à Oberwesel il sortait de la cave d'un juif, en portant de la terre dans une corbeille, il fut empoigné et torturé à mort par les Juifs « perfides ». Le corps que les meurtriers avaient caché plus loin (*longius*) qu'Oberwesel, sous des épines et des broussailles, fut trouvé par un paysan qui labourait son champ. L'affaire fit sensation et, dans le peuple, se répandit la rumeur selon laquelle des Juifs auraient commis le meurtre. Une servante qui travaillait dans la maison d'un Juif d'Oberwesel raconta qu'elle avait observé le martyr du garçon à travers une fente dans le mur. La-dessus, à Oberwesel et Boppard, on massacra de nombreux Juifs qui n'avaient pas trouvé refuge et protection dans les châteaux seigneuriaux <sup>18</sup>.

D'abord, le récit fait état de la découverte fortuite du corps par un paysan qui laboure. Ensuite, et c'est très important pour notre connaissance du personnage de Werner, celui-ci est désigné par l'expression « *puer quidam christianus et mendicus* ». Puisque les formes approchantes (*mendicitas, mendicatio, mendicare*) désignent la mendicité et font allusion au bâton du mendiant, au fait de mendier, c'est-à-dire à l'état de grande pauvreté — différente de la pauvreté habituelle *pau-pertas* <sup>19</sup> — on peut traduire par « un jeune vagabond chrétien ».

18. *Monumenta Germaniæ* SS XIV, p. 470. Les *Acta Sanctorum* (p. 700 E) donnent le texte suivant : « *Puer quidam christianus et mendicus, Wernerus nomine, cum apud Wesaliam, villam Treverensis diocesis, de cellario cuiusdam Judaei cum cophino terram exportaret, hora quadam dum facultas se obtulit opportuna... perfidi Judaei... irruerunt in eum. Qui diversis plagis innocentem puerum afficientes membratim laniabant et tandem crudeli morte peremerunt corpusque exanime et exangue longius a villa in dumnis et vepribus absconderunt. Deus autem corpus sui martyris a bestiis et avibus conservans intactum ; inventum est a quodam rustico, qui ibi iuxta terram arabat. Et ad hoc spectaculum vicinis convocatis exortum est murmur in populo, quod impii Judaei hoc facinus perpetrassent. Sicut etiam, ancilla quaedam christiana Judaeis serviens testabatur, quae asseruit, se per rimam parietis praemissa conspexisse. »*

19. K. E. GEORGES, *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch* (Dictionnaire détaillé latin allemand) (9<sup>e</sup> édition), 1-2, Hanovre et Leipzig 1951, 2, p. 874 et 1518/19.

La remarque selon laquelle Werner, à Oberwesel, sortait d'une cave avec de la terre dans une corbeille, n'est pas non plus sans importance. Comme les *Gesta Treverorum* ne signalent pas que Werner était au service d'un juif, on ne peut écarter la possibilité qu'il était engagé pour un travail occasionnel, comme creuser une cave. Pour un tel travail, il est facile de trouver un jeune vagabond de passage, à qui ce travail assurerait quelques jours de salaire.

### **E. L'enquête sur le jour de la mort, et le récit de la servante**

Comme nous l'avons vu, on trouve à la fin de la biographie latine la date de la mort : le 19 avril. En annexe, les *Acta Sanctorum* font état de plus de 90 miracles intervenus près de la tombe de Werner après son inhumation, entre le 30 avril et le 3 juin 1287. Il s'agit la plupart du temps de guérisons de malades de la goutte, de paralysés, mais aussi de cas divers (aveugles). Cette liste provient d'une plaque située près de la tombe, dont les textes ont été copiés dans le dossier du procès en canonisation (1426-1429) ; elle donne, outre les noms et le lieux de résidence des personnes guéries, les dates de guérison. Elles correspondent si étonnement dans les détails au calendrier de l'année 1287 que les éditeurs de la biographie dans les *Acta Sanctorum* ont supposé que la plaque était contemporaine des faits <sup>20</sup>.

A partir de ces données, on a conclu que l'inhumation de Werner a eu lieu au plus tard le 30 avril 1287. Si l'on prend en compte les trois jours d'exposition du corps à Bacharach, c'est que le corps fut trouvé plus tard, le 26 avril à Winzberg. Comment alors a-t-on retenu le 19 avril comme jour de la mort ?

En 1287, Pâques tombait le 6 avril. Selon la biographie latine (profanation de l'hostie), le martyre de Werner aurait commencé le 3 avril (Jeudi saint) ; selon la légende en vers allemands (accusation de meurtre rituel), le 4 (Vendredi saint). Comme, selon les deux biographies, le martyre a duré trois jours, Werner aurait dû mourir le dimanche ou le lundi de Pâques. Cette date aurait méritée d'être particulièrement remarquée ! C'est pourquoi on peut dire avec certitude que l'auteur de la biographie tenait au 19 avril, parce que ce jour-là on

---

20. *Acta SS* p. 702B-703 B Deux exemples : 2 mai (jour d'après la fête des apôtres Philippe et Jacques : vendredi) ; 9 mai (jeudi avant la Saint Servin).

honorait la mémoire de Werner à Bacharach. De quelle manière est-on arrivé à cette date ?

Cette date n'a pas pu être établie à l'occasion de l'exposition de la dépouille mortelle à Bacharach. Dans la ville on n'a pu que constater, sur la base des usages judiciaires, qu'un garçon du nom de Werner, connu d'au moins quelques personnes, avait été victime d'un meurtre horrible. Ainsi que la Légende allemande en vers le montre, des poursuites pour meurtre n'ont pu être engagées avant l'enterrement <sup>21</sup>. Le jour de la mort a donc dû provenir d'une autre information, connue et adoptée seulement après l'enterrement.

Lors de l'élucidation d'un meurtre, on accorde une grande importance à la question de savoir où et quand la victime a été vue pour la dernière fois. Comme les *Gesta Treverorum* le relatent, Oberwesel est considéré comme le lieu du crime. Le 19 avril tombait un samedi, jour du sabbat juif. Si l'on considère comme évident que le jour de repos a été respecté dans la maison du Juif où Werner avait un travail temporaire, il en découle que le dernier moment où Werner a pu être vu au travail était le 18 avril.

Si l'on admet que les travaux s'achevaient ce jour-là, et qu'il y eut une altercation avec le garçon quant au salaire de la journée, alors on n'a pas seulement un indice pour ce que la servante a pu déclarer après le 30 avril à Bacharach, mais aussi une raison de fixer le jour de la mort de Werner au jour qui suivait celui où on l'avait vu vivant pour la dernière fois.

Sauf erreur, la servante était seule à pouvoir connaître cette date du 18 avril, quand elle apparut au pied de la tombe de Werner et fit sa déclaration, seulement après le 30 avril. Si ce n'est pas un meurtre rituel, elle n'a pas pu le déclarer, d'autant plus qu'il faut prendre en considérant la terrible accusation pesant sur le gouverneur impérial de Oberwesel et le silence gêné de la *Vita* sur une éventuelle punition du gouverneur. Mais la servante a bien pu dire, sans la moindre mauvaise intention, que Werner était à Oberwesel jusqu'au 18 avril, que ce jour-là il y eut une altercation avec l'employeur juif et que depuis on ne revit plus Werner. Une déclaration de cette sorte a pu suffire pour reje-

---

21. Le droit de Bacharach sur les crimes, rédigé avant 1350, stipule que l'on doit amener la victime dans sa maison et, à défaut, dans la cour des corvées de Cologne. W. GRIMM, *Weistümer*, 1-6, Göttingen 1840-1878, 2, p. 211-214.

ter la culpabilité de meurtre du garçon sur les derniers qui l'avaient vu vivant. Etant donné l'empressement de l'époque à mettre au compte des Juifs les meurtres non élucidés, il n'est pas étonnant qu'à Bacharach, on ait cru voir là une explication sur les blessures qui couvraient le corps du garçon assassiné et que, du même coup, on ait cru trouver les meurtriers. Les poursuites pour crime furent engagées contre les Juifs d'Oberwesel, et s'en suivirent des pogroms à Oberwesel, Boppard et Andernach, contre lesquels le roi Rodolphe de Habsbourg dut intervenir (Oberwesel et Boppard étaient des villes impériales libres ; à Andernach le conseil et les citoyens durent rendre des comptes à l'archevêque de Cologne qui était leur suzerain <sup>22</sup>).

Si, en résumé, nous examinons les récits de la Légende en vers allemands et de la biographie latine, puis les *Gesta Treverorum* en essayant de savoir ce qui s'est effectivement passé en avril 1287 à Oberwesel, dans l'arrière-pays de Bacharach et à Bacharach même, on est autorisé d'abord à relever les conclusions suivantes :

1. Vers la fin avril de l'année 1287, un paysan qui labourait a découvert sous les broussailles, dans l'arrière-pays de Bacharach – à l'endroit où fut construit peu après le couvent Saint-Guillaume de Windesbach-Winsberg – le corps d'un garçon couvert de nombreuses blessures.

2. L'exposition du corps à Bacharach, selon les prescriptions judiciaires, a amené l'identification du garçon qui n'était pas inconnu et que les *Gesta Treverorum* désignent comme jeune vagabond. Selon le droit de Bacharach, aucune poursuite pour meurtre ne fut engagée, étant donnée l'impossibilité d'identifier l'assassin.

3. Bien que le garçon ne fût ni de Bacharach, ni d'une cité proche de son arrière pays, on décida de vêtir solennellement la victime et de l'ensevelir d'une manière particulièrement solennelle dans la chapelle Saint-Kunibert. Dans le récit de l'enterrement aucune indication ne porte que Werner doit être particulièrement honoré comme un martyr de l'Eucharistie ou comme la victime d'un meurtre rituel. Le vêtement solennel est bien plus justifié par les notions de *virginitas*, *innocentia*, et *sanctitas*.

4. Comme l'enterrement solennel avait déjà eu lieu lorsque la servante d'Oberwesel s'est présentée sur la tombe de Werner à Bacharach, la vénération culturelle du jeune homme, observée depuis le 30 avril, ne peut être mise en rapport avec l'affirmation d'un meurtre rituel.

5. En revanche il est incontestable que le fait d'avoir répandu la nouvelle d'un meurtre rituel a favorisé l'afflux de personnes sur la tombe et que ce prétendu martyr devint finalement l'unique motif de la vénération de Werner.

---

22. ISERLOH, *Werner...*, p. 276/77.

Il nous faut donc poser la question de savoir pour quelles raisons on a donné, à Bacharach, avant le 30 avril, une inhumation si remarquable à un garçon quasi-inconnu.

## **F. Le récit de l'inhumation dans la biographie latine et les résultats de l'analyse de la sépulture en 1426.**

Comme il a déjà été dit, Werner fut enseveli dans un double cercueil, allongé sur un coussin de soie recouvert de violettes. Un bandeau doré et un suaire de soie ornaient la tête du mort en signe de sa *virginitas*, son *innocentia* et sa *sanctitas*. Nous pouvons lire ces données dans le document notarial établi le 11 juillet 1426 lors de l'ouverture de la tombe<sup>23</sup>.

Sous le cercueil en chêne, le cercueil intérieur était presque complètement détruit. Mieux conservé, mais troué, un drap de lin ciré garnissait l'intérieur, mais n'enveloppait pas tout le corps. Dans le cercueil intérieur, on constata la présence d'un remplissage fait d'une sorte de glaise. Après l'avoir ôtée, on vit d'abord la tête entourée d'un bandeau de soie rouge pourpre, décoré de roses en argent plaquées d'or, ainsi que de coraux et de perles. La tête était recouverte d'un linge de soie sur lequel, au premier regard, on reconnut ou crut reconnaître des traces de sang très anciennes. Le linge de soie est appelé *sudarium* (suaire). Le corps n'était plus qu'un squelette, reposant sur un coussin de soie noire « recouvert de violettes odorantes ». Sous le coussin se trouvait le *putatorium* avec lequel, selon l'explication du document notarial et en accord avec la biographie latine, Werner avait gagné sa subsistance. En outre on trouva deux morceaux de bois cassés de la longueur d'un bras – dans lesquels on vit une allusion à la colonne du martyr à Oberwesel – et un rameau presque tombé en poussière, de la taille d'un homme, que l'on interpréta comme étant le rameau de rose et la palme du martyr. Tout ce qui avait été trouvé dans le cercueil fut mis dans un cercueil neuf<sup>24</sup>.

---

23. *Acta SS*, p. 703F-704F. En dehors du curé de Bacharach, Winand von Steeg et du vieux chapelain Hermann Bere, étaient présents lors de l'ouverture de la tombe, les greffiers des douanes de Bacharach Johann von Landenburg, et Johann Prume, une série d'autres personnes, et pour finir, les notaires Thomas Cube et Johann Kese de Bacharach.

24. *Acta SS*, p. 704 A-C : « *Ad haec nobis incipientibus a parte boreali ipsam terram interioris tumbae leniter eiicere, comperimus caput eiusdem...consertum vitta coc-*

Comme on peut le voir, la biographie latine s'accorde pour l'essentiel aux observations faites lors de l'ouverture de la tombe. On peut en tirer la conclusion que le récit de l'enterrement – comme celui des miracles qui eurent lieu après le 30 avril – remonte à une source contemporaine. Les morceaux de bois brisés – selon l'interprétation à considérer avec réserve – serait le manche du *putatorium* plusieurs fois mentionné, qui est représenté sur deux miniatures du manuscrit de Trève des Actes de Bacharach, de 1426-1429 <sup>25</sup>.

La première miniature orne la page de titre. Elle montre Werner comme saint, avec l'auréole, entre l'apôtre saint André (patron du couvent Saint-André de Cologne, possédant des biens à Bacharach) et l'évêque de Cologne Kunibert (à qui selon la tradition, le roi Dagobert I<sup>er</sup> offrit la propriété royale de Bacharach) <sup>26</sup>. Werner tient dans la main droite la palme des martyrs et le prétendu couteau du meurtre (*cultellum*) ; sa main gauche repose sur une auge en bois (ou une corbeille) contre laquelle est appuyé le *putatorium*, sous la forme d'une feuille de fer triangulaire au long manche.

La deuxième miniature – au début du missel de la messe en l'honneur de Saint Werner, à la lettre *P* de l'Introït « *Protexisti me Deus* » – montre Werner avec les mêmes attributs, devant un paysage avec ruisseau ; toutefois il tient le grand *putatorium* bien droit dans sa main gauche.

Un regard sur les deux illustrations exclut tout doute : le *putatorium* est une sorte de houe, un instrument pour travailler le sol. Cela est d'autant plus étonnant que le document notarial de 1426 le désigne

---

*cinea, alias et vulgarius serto de serico rubeo, in quo apparebant rosae argenteae deauratae, coralli et margaritae. Erat etiam ipsum caput circumdatum sudario sericeo, in quo prima facie antiquissima sanguinis apparebant vestigia. Illud quoque venerandum caput tenaciter annexum erat corpori beato, iacenti in supino : habuitque ipsum caput de subtus pulvinar serici nigri, repletum violis odoriferis, quibus peroptime convenit tempus suae passionis ; immo, quod spiritualis gaudii est, de subtus iis inveniebamus ipsius egregii pueri putatorium, cum quo vitae quaerens victum ligamina dissolvebat vitium... Insuper comperimus duo ligna perforata ad longitudinem brachiorum tam praeclarae indolis et ipsius passionis (ut praesumimus) testimonium ostendantia et unam cannam, ut praesumimus roseam unius anni ad longitudinem ipsius corporis se protendentem et forte palmam sui martyrii repraesentantem, corrosam tamen et cineri proximam. »*

25. ISERLOH, Werner von O..., p. 281, remarque 42.

26. F. PAULY, *Siedlung une Pfarrorganisation...*, p. 186.

comme une sorte couteau à vigne, avec lequel Werner gagnait sa vie<sup>27</sup>. Pour un tel travail l'instrument représenté était inapproprié, puisque sa forme suppose une trop grande distance du cep et son utilisation aurait sûrement pour conséquence d'endommager la vigne.

Nous sommes suffisamment informés de la forme des couteaux à vigne, depuis l'époque romaine tardive, par les études de Loeschke et Bassermann-Jordan. Ils ont une forme semblable à celle d'une faucille, ou du moins sont recourbés<sup>28</sup>. Le couteau lui aussi se distingue du *putatorium*, couteau que Werner tient dans la main droite. Il est désigné sans équivoque comme *cultellum* qui selon la biographie latine, était montré aux pèlerins sur la tombe de Werner, comme étant l'arme du meurtre (sans doute était-il dans une vitrine).

C'est pourquoi nous devons tenter de savoir comment la houe a pu être désignée comme *putatorium* et pourquoi on l'a mise dans la tombe de Werner.

Comme nous l'avons vu et comme K. Christ l'admet, la Légende en vers allemands et le texte définitif de la biographie latine sont parus dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Comme *putatorium* désigne incontestablement un couteau pour la vigne ou couteau de vigneron<sup>29</sup>, l'auteur de la biographie latine a sûrement été d'avis, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, qu'on avait mis un tel couteau dans le cercueil de Werner. On peut en conclure que, dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, l'évolution de la légende de Werner fait du jeune vagabond chrétien des *Gesta*

---

27. « ... putatorium, cum quo vitae quaerens victum, ligamina dissolvebat vitium » (Cf le texte en remarque. 24). Comme lien pour tenir les sarments sur le cep, on se sert aujourd'hui encore en Moselle des rameaux du saule (*salix*). Au printemps en taillant les ceps, les liens de l'année précédente qui en hiver sont devenus durs et sans élasticité sont remplacés par de nouveaux.

28. S. LOESCHKE, *Römische Denkmäler vom Weinbau an Mosel, Saar und Ruwer* (Monuments romains sur la culture de la vigne, au bord de la Moselle, de la Saar et de la Ruwer), *Trierer Zeitschrift*, 7, 1932, p. 1-60, particulièrement p. 9-17. F. de BASSERMANN-JORDAN, *Geschichte des Weinbaus* (Histoire de la culture de la vigne) (2<sup>e</sup> édition), 1-3, Francfort 1923, 1, p. 320. Et illustrations n° 115, 144, 146, 150, 154 et 168. Je dois au Père H. N. Kyll de Butzweiler, près de Trèves, l'indication de ces études et je l'en remercie chaleureusement.

29. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, VI, Paris 1886, p. 380 (*podadoira, vitem putare*) et p. 578 (*falx putatoria*) ; L. DIEFENBACH, *Glossarium Latino-Germanicum*, Francfort 1857, p. 474 : le *putatorium* est un couteau avec lequel on coupe les sarments de vigne, couteau à vigne.

*Treverorum* un jeune homme familier du travail de la vigne, activité dont la biographie latine ne sait rien.

Sauf erreur, le couteau pour la vigne serait donc le résultat d'une interprétation du récit originel de l'enterrement. Si il y est noté que l'on a mis dans la tombe de Werner l'instrument avec lequel il gagnait sa vie, alors l'auteur de la version définitive de la biographie latine a pu interpréter cette remarque en disant que l'instrument était un couteau à vigne. Après l'ouverture de la tombe, on garda d'abord cette interprétation comme le montre le document notarial. Mais dès lors – avant la fin des enquêtes de Bacharach (1429) – l'opinion s'est imposée que les deux morceaux de bois cassés et la feuille de métal triangulaire ne faisaient qu'un seul et même instrument. Les deux petites miniatures en sont le témoignage incontestable.

Mais il convient de continuer à s'interroger en se demandant pour quelle raison cet instrument fut mis dans le cercueil comme étant l'outil de travail de Werner, si celui-ci était un jeune vagabond.

Une première réponse s'impose si l'on admet comme certain que la houe fut trouvée près du corps. Du reste, on peut se représenter facilement qu'un jeune vagabond qui acceptait des travaux occasionnels emmenait avec lui une houe, mais c'est une question d'une importance secondaire. Puisque Werner, selon toute évidence, ne fut pas la victime d'un meurtre perpétré à Oberwesel, et que, d'autre part, il n'y a aucun doute quant à la découverte d'un corps recouvert de nombreuses blessures dans l'arrière-pays de Bacharach, l'idée s'impose au vu de la houe qu'elle était tout à fait appropriée pour mettre le corps du garçon dans l'état où le paysan qui labourait l'a trouvé, c'est-à-dire qu'elle était l'arme du crime. Dans la version inventée du meurtre rituel, le détail rapporté – selon lequel l'arme du crime était conservée près de la tombe de Werner – peut tout à fait avoir son origine dans cette houe trouvée près du corps.

## **G. Le meurtre**

L'exposition du corps pendant trois jours avant l'engagement de poursuites, conformément à la juridiction sur crimes à Bacharach, montre qu'à Bacharach on a considéré Werner comme la victime d'un crime de sang. Que ce crime ait été considéré et interprété d'un point de vue tout à fait particulier, découle de l'enterrement solennel du garçon, étranger pourtant à Bacharach. Cet enterrement – et il convient de

souligner particulièrement cette circonstance, qui est d'une importance notable – eut lieu, selon la biographie latine, avant ce jour qui suivit le 30 avril 1287 où la servante d'Oberwesel vint à Bacharach et fit sa déclaration. On est autorisé à conclure que la raison de cette inhumation solennelle et de cette première vénération cultuelle, découle de l'état du corps du garçon, recouvert de nombreuses blessures, et décrit comme baignant dans son propre sang. L'illustration de la page suivante montre à quoi pouvait ressembler le corps.

Avec cette illustration – qui montre la victime d'un criminel et maniaque nommé Kürten <sup>30</sup> – nous abordons le côté sombre de la nature humaine, responsable sans doute du meurtre de Werner. Puisque la version d'un meurtre rituel perpétré par un Juif d'Oberwesel est une invention manifeste qui ne peut être retenue, qui aurait pu tuer le garçon d'une manière aussi bestiale que le décrivent les textes ? Est-ce trop hardi d'admettre que lors de l'exposition du corps à Bacharach, au vu de son état, on en vint à la conclusion d'un crime de maniaque sexuel ? <sup>31</sup> Peut-être la Légende en vers allemands – tout en donnant la version du meurtre rituel – en a-t-elle gardé le souvenir, quand, dans l'introduction, elle dit à propos de Werner :

« Il était tellement rempli de vertus,  
« Qu'il maîtrisait ses désirs charnels. » <sup>32\*</sup>

Si l'on admet que la thèse d'un meurtre sexuel est exacte, au sens

---

30. ST. BERG, *Das Sexualverbrechen* (Le crime sexuel), Hambourg 1963, p. 213.

Reproduction grâce à l'autorisation des éditions pour littérature spécialisée dans les crimes de Hambourg.

31. La pathologie sexuelle fait la distinction entre les meurtres sexuels au cours desquels l'assassinat de la victime n'est pas en rapport étroit avec l'activité sexuelle et les meurtres sexuels au sens propre du terme où l'action de tuer est un équivalent sexuel et constitue un élément qui est intégré au meurtre (Berg, p. 131/32). Pour Kürten, « voir couler le sang était pour lui le moment le plus excitant ». Voir également J.-P. de RIVER, *Der Sexualverbrecher, Eine psychoanalytische* (L'auteur de Crimes sexuels, étude psychanalytique), Heidelberg 1951, p. 113-169 (meurtre sadique et crime sexuel). L'auteur a eu accès à cette littérature spécialisée au bureau des affaires criminelles de la région de Coblenche.

32. CHRIST, Werner von B..., p. 18.

\*. Ces deux vers en viel allemand — « Dogent waß jn jme gesamet / so daß er synes lybeß vermuchte », comme les douze autres plus haut dans le texte, ont pu être traduits grâce à Martin May, sur l'intervention de Renate Walter : nous les remercions (Note de l'éditeur).

d'un crime sadique, alors on peut s'expliquer aisément la manière dont le corps est habillé pour l'enterrement, dans la biographie latine : *virginitas*, *innocentia* et *sanctitas*. Comme signe de la *virginitas* Werner



La victime de l'assassin Kürten  
(photo reproduite d'après Pauly).

reçut le bandeau de soie ; celui-ci ne doit pas a priori être considéré comme quelque chose de particulier, comme le montrent les traditions populaires : les jeunes non mariés recevaient souvent un ornement de tête, à la façon d'un diadème<sup>33</sup>. Une particularité, est que – selon le document notarial de 1426 – le bandeau de soie était de couleur rouge-pourpre et a pu passer pour le signe d'une mort considérée comme celle d'un martyr.

Mais le linge de soie (*peplum*) que Werner reçut en signe de ses

---

33. D'après H. SEGSCHEIDER, de l'Institut des traditions populaires de l'université de Bonn. Toutefois les documents signalant des couronnes de myrte ou de métal fermées au-dessus et ressemblant à des tiaras sont beaucoup plus fréquents, couronnes qui précédaient le cercueil lors de l'enterrement et qui ensuite étaient conservées habituellement à l'église ou dans la maison du mort. Voir BÄCHTOLD-STÄUBLI, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens* (Dictionnaire des superstitions allemandes), 8, Sp.1078/79.

*innocentia* et *sanctitas* <sup>34</sup> sort de la tradition en vigueur lors de l'enterrement des jeunes et des non mariés. Aussi n'est-il sûrement pas abusif de voir dans l'*innocentia* – parce qu'elle est citée en même temps que la *sanctitas* – autre chose qu'un indice portant seulement sur le jeune âge de l'assassiné. *Virginitas*, *Innocentia* et *Sanctitas*, ces expressions peuvent être comprises dans un rapport tout spécial avec l'état où fut trouvé le corps de Werner : cette violence fit de Werner un symbole des vertus de pureté et de chasteté.

Dans quelle mesure la connaissance du mode de vie du garçon a pu y contribuer ? Selon les résultats de l'exposition pour identification durant trois jours à Bacharach, Werner n'était pas inconnu, au moins de certaines personnes... voilà une question qui reste en suspens. De la manière dont il fut inhumé avant le 30 avril – inhumation dans un double cercueil dans la chapelle Saint-Kunibert – on peut tirer la conclusion suivante : à Bacharach on se sentit habilité à répondre à un crime affreux, considéré à l'instar d'un martyr, par une sorte de canonisation <sup>35</sup>.

## **H. De la chapelle Kunibert à la chapelle Werner.**

Ainsi que les *Annales de Colmar* le racontent, en 1288, pour punir le pogrom contre les Juifs, le roi Rodolphe de Habsbourg, non seulement frappa les villes impériales d'Oberwesel et de Boppard d'une amende de 1000 marks en argent, mais fit déclarer dans un sermon par l'archevêque de Mayence que le « bon Werner », qui était vénéré comme martyr par certains chrétiens naïfs, devait être brûlé et ses cendres dispersées au vent <sup>36</sup>. C'est pourquoi il semble, en dépit d'une déclaration émanant de si haut lieu, que l'agrandissement de la chapelle Kunibert qui devient chapelle Werner, était déjà commencée et en partie même terminée à cette date, en contravention flagrante avec la déclaration du roi. Quand Iserloh affirme que « ni les mesures du roi, ni celles de l'évêque ne purent empêcher que le jeune homme fût véné-

---

34. H. SEGSCHIEDER n'a rencontré un tel drap qu'une seule fois, parmi les quelques milliers de documents qu'il a consultés sur des couronnes mortuaires.

35. Selon Thomas d'Aquin, le martyr est un témoignage de la foi dans la façon dont un homme méprise les biens terrestres pour accéder à des biens futurs invisibles. (*Summa Theologica* 2, 2. *quaestio* 124, art. 4)

36. ISERLOH, Werner von O..., p. 277.

ré »<sup>37</sup>, on n'explique pas le commencement de la transformation de la chapelle ni, en 1288, la fondation d'un couvent par le comte palatin Louis II à Windesbach-Winzberg, là où le corps de Werner fut découvert (Bacharach relevait de l'administration du prince du Palatinat)<sup>38</sup>.

Selon le récit des *Gesta Treverorum*, en effet, on commença l'aménagement de la chapelle Kunibert immédiatement (*statim*) après l'enterrement<sup>39</sup>. Le 13 avril 1289, à Rome, trois archevêques et neuf évêques accordèrent une indulgence de 40 jours à ceux qui, après une confession repentante, visitant la chapelle Kunibert certains jours ou pour certaines fêtes, contribuaient financièrement à la construction, à l'éclairage ou à l'aménagement, ou lui créaient une fondation par testament<sup>40</sup>. Le 23 août 1293, l'évêque Hermann de Samland, avec l'autorisation de l'archevêque de Trèves, consacre le nouvel autel des Saints Kunibert et Andreas, dans la chapelle « où repose le corps de ce bon Werner »<sup>41</sup>.

Comme nous l'avons vu, le comportement des citoyens d'Oberwesel – qui ne réclamèrent pas pour eux le corps de Werner – montre qu'à Oberwesel avant le 30 avril, on ne savait rien d'un meurtre rituel qui s'y serait prétendument produit et que, après le pogrom anti-juif, on ne voyait pas la moindre raison de faire valoir une quelconque réclamation. Mais après l'intervention du roi Rodolphe de Habsbourg, il devait être clair pour les magistrats d'Oberwesel et de Bacharach et au-delà pour tous les gens raisonnables, qu'on s'était laissé trop facilement induire en erreur sur l'identité de l'assassin.

Il faut se demander pourquoi les autorités de Bacharach, malgré cette prise de conscience et en dépit de la position du roi, continuèrent les travaux dans la chapelle. Le firent-ils en étant convaincus que le jeune homme devait cette tombe dans la chapelle à une erreur ? Voulurent-ils faire, pour ne pas compromettre leur réputation, comme s'ils ne s'étaient pas trompés ? Poser simplement cette question, c'est y répondre par la négative : un tel comportement serait imaginable dans une petite communauté, mais pas au grand jour, sous les yeux d'une population qui n'était sûrement pas restée insensible devant l'inter-

37. ISERLOH, Werner von O..., p. 277.

38. ISERLOH, Werner von O..., p. 279 remarque 32.

39. ISERLOH, Werner von O..., p. 275.

40. Cf. SCHMIDT, Zur Baugeschichte..., p. 76

41. SCHMIDT, Zur Baugeschichte..., p. 77. Cf. ISERLOH, Werner von O...p. 278

diction du roi de rendre un culte à Werner et qui, plus encore, ne pouvait ignorer le châtement des villes d'Oberwesel et de Boppard.

En poursuivant l'aménagement de la chapelle à Bacharach, on savait donc évidemment ce que l'on faisait. Il suffisait de se rappeler que l'on avait enterré Werner comme un saint, de la propre initiative de la ville, avant même que le meurtre ait été mis en rapport avec Oberwesel et le Juif. Il n'y avait dès lors aucune raison, après l'élucidation honteuse du crime, mal interprété, d'arrêter les travaux et d'abandonner la tombe. Après l'aile sud (consécration de l'autel en 1293), le chœur fut terminé au plus tard vers 1307<sup>42</sup>.

Ce bref coup d'œil sur les débuts de la construction serait superflu s'il ne touchait pas une de ces petites bagatelles, un de ces petits détails qui – considérés seuls – n'ont pas grande importance, mais qui rassemblés, touchent le point décisif de notre étude. Quand Iserloh écrit que « le martyr de Saint Vernier n'existe que du fait de la légende de crimes de sang et de meurtres rituels si fréquente dans l'histoire »<sup>43</sup>, cela convient pour justifier le culte dont on a honoré Werner après coup, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais, à Bacharach, c'est une autre raison qui est à l'origine de l'inhumation solennelle du jeune homme assassiné et de sa vénération cultuelle, et qui doit être retenue ; malheureusement, par l'explication parfaitement fautive donnée sur les conditions du meurtre, cette circonstance a été d'abord cachée, puis finalement complètement occultée.

---

42. Cf. SCHMIDT, *Zur Baugeschichte...*, p. 84.

43. ISERLOH, *Werner von O...*, p. 271.

### III.

## *Saints protecteurs et fêtes religieuses des vigneron jurassiens \* : Le jeune vigneron rhénan*

*par l'abbé Pierre LACROIX*

Si la « récolte » des patronages de saint Vincent est assez maigre — mis à part le cas exceptionnel d'Arlay —, le culte de saint Vernier a suscité dans le Jura des expressions multiples. Aussi serait-il naïf d'espérer être complet, d'autant que certaines catégories de témoins se dérobent. Que savons nous, par exemple, sur les images et gravures pieuses, d'autant moins conservées qu'elles ont été davantage répandues ? L'une d'elles, néo-gothique, propriété d'un vigneron d'Arbois, a été lithographiée à Lons par A. Robert ; une autre, plus ancienne, orne la couverture d'un ouvrage arboisien <sup>1</sup>. Comment répertorier tous les vitraux d'époque récente, les statues de plâtre, d'intérêt artistique faible ou nul (encore que certaines méritent attention), parfois aussi reléguées hors de la vue, mais attestant un culte au XIX<sup>e</sup> siècle — sans doute héritant d'un plus ancien ? Les bannières, les cierges de confrérie, sont devenus rarissimes <sup>2</sup>. Quant aux cantiques et chansons, nous

---

\* Texte tiré de l'article du même nom dans *Gamay noir et savagnin, ou les vignobles de Franche-Comté...*, sous la direction de Claude ROYER, François CHEVAL et François LASSUS, Association des conservateurs de Musées de Franche-Comté (Belfort, éd. Rencontres), 1988, p. 209-229. On ne trouvera ici que la partie qui concerne saint Vernier, c'est-à-dire la deuxième, dont on a retenu l'intitulé en sous-titre, et la conclusion générale. La première partie, consacrée à saint Vincent, porte pour titre « Le saint martyr espagnol », et la troisième « Fêtes, et gestes locaux envers d'autres saints ». Des annexes consacrées à saint Vernier, on n'a conservé que la première : les statuts de la Confrérie de saint Vernier à Mantry s'éloignant trop du propos de ce dossier.

On retiendra que l'étude de l'abbé Lacroix ne concerne hélas que le Jura.

1. Joseph GIRARD, *La confrérie de saint Vernier*, Besançon, 1937. Voir également annexe III.
2. Un bâton de procession avec saint Vernier figure en couverture du *Jura français*, n° 177, janv.-mars 1983. — Il en existait un que les confrères d'Arbois portaient en procession, et sans doute bien d'autres.

les retrouvons encore plus clairsemés <sup>3</sup>.

Car si nous voulons ne pas nous limiter aux objets, mais atteindre les gestes vivants des hommes qui se sont exprimés à leur occasion, la difficulté s'accroît : en des villages où le vignoble a plus ou moins disparu, surtout quand c'est de longue date (région doloise), peut subsister une statue, mais ni les mémoires ni souvent les écrits conservés ne gardent trace d'un culte, d'une manifestation, d'une confrérie...

N'essayons pas de retracer l'histoire, quasi impossible, de Werner, jeune garçon d'Oberwesel dont le cadavre fut trouvé en 1287 dans un champ, victime de violence ; l'imaginaire collectif de sa région en fit alors un « martyr des Juifs » <sup>4</sup>. Malgré les réticences initiales des autorités religieuses, son culte s'étendit, jusqu'à provoquer en 1428 un procès informatif en vue de la canonisation ; après encore plus d'un siècle, la dévotion se répandit largement (reliques apportées à Besançon en 1548), transformant cette fois le jeune homme en saint patron des vignerons <sup>5</sup>.

Pour présenter les témoignages du culte qu'il a reçu dans le Jura, nous suivons un ordre géographique : d'abord la grande région viticole, coteaux qui prennent en écharpe tout le département du sud-ouest au nord-est, de la lisière de l'Ain (Revermont, depuis les parages de Saint-Amour) à celle du Doubs (Salins et ses environs) ; ensuite le vignoble, en grande partie anéanti par le phylloxéra, qui florissait autour de Dole et sur les pentes du massif de la Serre. Nous laissons de côté la « Petite montagne » du sud, cantons d'Arinthod et de Saint-Julien, où la vigne n'a été qu'une activité d'appoint, difficile et abandonnée de longue date. D'autre part, nous nous limitons généralement

---

3. Un cantique à saint Vernier est publié ci-dessus, annexe I. Le recueil de J. GARNERET et Ch. CULOT, *Chansons populaires comtoises*, t. I, p. 167, ne connaît qu'un chant (patois) à saint Vernier, provenant d'Avanne.

4. L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, t. III, III, pp. 1313-1314. — [P. LACROIX], *Art sacré dans le Jura*, n° 457. — Hubert CARTIER, "Sur les pas de saint Vernier patron des vignerons", *Le Jura français*, n° 177, janv.-mars 1983, pp. 1-8 (trop peu critique).

5. 16. André VAUCHEZ, "Les procès de canonisation médiévaux...", dans *La religion populaire*, Paris, C.N.R.S., 1979, pp. 109-113, montre à son sujet les relations subtiles entre le culte populaire et l'attitude partagée des clercs. — du même, "Antisémitisme et canonisation populaire : saint Werner...", *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1982, pp. 65-79.



1753



Saint Vernier, dessins de Hubert Cartier (*Le Jura français*, 1983)  
Grinzing (quartier des vigneronns de Vienne, Autriche), Beaumont (Auvergne),  
Thinlat (Auvergne), origine inconnue (coll. Cartier), et Oberwesel (Allemagne).





me.

Authumes



Conliège



Dole



église de Miège



Foucherans

Les images de saint Vernier ont servi jadis à André Pidoux de La Maduère pour reconstituer le costume des anciens vigneron comtois. C'est oublier que le costume du saint est sans doute « amélioré » par rapport à l'ordinaire, et certainement aussi « vieilli »... Le costume endimanché de Barbizier est tout aussi déphasé par rapport à la réalité du travail vigneron. Pour obtenir l'image d'un vigneron – jadis comme aujourd'hui – il s'agit le plus souvent de mettre une serpette entre les mains d'un paysan.



stalles de Saint-Claude



L'abbé Lacroix a montré que l'identification du « saint Vernier des stalles de Saint-Claude » (ci-contre à gauche) n'a aucune réalité et que le personnage tenait naguère une hache.

(dessins reproduits d'après J.-P. PIDOUX, *Le vignoble et les grands vins du Jura*, Lons-le-S., 1988, 93-94)



église de Miège



XVIIe s.



XVIIIe s.



aux objets qui sont dans le domaine public ; ceux qui sont devenus propriété privée sont souvent, du coup, isolés de leur cadre d'origine.

\*

Dans la zone retenue, l'enquête a confirmé une impression initiale : au sud-ouest de Lons, région viticole naguère appréciable (de Chilly-le-Vignoble à Saint-Jean-d'Étreux) où cette culture est aujourd'hui réduite à quelques terroirs, nous constatons — sauf erreur — une absence presque totale d'activités religieuses liées à la vigne. Seule fait exception la fête de saint Vincent, mentionnée ci-dessus, à Nanc-lès-Saint-Amour. Faudrait-il supposer, vu les disparités régionales anciennes dans la pratique religieuse, que l'absence autour de Saint-Amour proviendrait d'une perte de mémoire, tandis qu'après de Beaufort elle serait due à la tiédeur ?

Le *canton de Lons* (scindé en deux depuis 1973, mais son unité antérieure sied mieux à notre sujet) fait plusieurs fois rencontrer saint Vernier. Dans la ville même, où la viticulture a été abondante (l'ultime vendange des derniers plants, arrachés depuis, a eu lieu en 1984), les maisons du quartier de l'Agriculture peuvent conserver au linteau le "lérot" du vigneron <sup>6</sup>. Nous évoquerons plus loin la façon dont les raisins étaient associés à la fête du patron de la paroisse, saint Désiré ; retenons ici l'existence d'une confrérie de saint Vernier <sup>7</sup>, non datée mais remontant sans doute au XVII<sup>e</sup> siècle, comme souvent ailleurs. A L'Étoile se trouvait aussi la confrérie du même saint ; non dans l'ancienne église Saint-Corneille située sur la colline du château, mais dans la chapelle du Monceau. Elle y fut érigée en 1690 par le curé Jean-François Vernier (*sic*) ; son registre comporte alors 42 noms, mais elle semble avoir cessé après 1696. Rétablie en 1735, elle comptait désormais 60 confrères ; à cette date, Simon Parisot, sculpteur à Lons, réalise une figure en relief de saint Vernier. En 1793, Simon Barbier, prieur de la confrérie, rend compte au district de Lons des deux vignes possédées par celle-ci ; par la suite, nous ne trouvons plus de trace <sup>8</sup>.

---

6. Jean BRELOT et Gustave DUHEM, *Histoire de Lons-le-Saunier*, Lons, 1957, pp. 206, 337. — J.-Michel BONJEAN et autres, "Le quartier de la Comédie à Lons-le-Saunier", *Société d'Emulation du Jura... 1979-1980*, Lons, 1981, pp. 297-334.

7. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. III, p. 619.

8. Arch. paroissiales de L'Étoile.

Elle a pu cependant revivre au XIX<sup>e</sup> siècle, car des anciens ont entendu leurs parents parler de processions, que guidait alors une bannière de saint Vernier.

L'église de Vernantois possède une statue du jeune martyr, en bois, de facture populaire et d'époque classique ; autrefois, la personne qui avait la première grappe mûre (ou la branche entière) l'accrochait à sa main, et cet ornement a encore été vu vers 1975<sup>9</sup>. C'est peut-être à une confrérie du même saint que nous devons cet objet de culte ; elle est attestée, en tout cas, par un compte de 1646<sup>10</sup>. Au nord-est du village, auprès de vignes, se dresse une croix dite de saint Vernier ; si la croix elle-même est de 1844, elle en remplace une plus ancienne, car son nom existait au moins dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, attesté qu'il est par le cadastre de 1810<sup>11</sup>. Vers cette croix se dirigeait la procession — avec bannière et statue de saint Vernier — qui faisait suite à la messe du saint ; anciennement célébrées en semaine, puis le dimanche, ces manifestations comportaient aussi la bénédiction des vignes, mais elles semblent avoir cessé dès 1914.

Au *canton de Conliège*, fertile en vignes avant que le phylloxéra, l'invasion des vins du Midi introduits par le chemin de fer, enfin la guerre de 1914-1918, ne les réduisent à l'état d'organes-témoins, tous les signes connus se rapportent à saint Vernier. Le chef-lieu possède peut-être la plus belle statue du saint, en bois polychrome du XVII<sup>e</sup> siècle, classée parmi les M.H. et bien connue<sup>12</sup>. Une confrérie honorait ce protecteur<sup>13</sup>, vigoureuse depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, pensons-nous (pouvant alors être à l'origine de la statue). Tout auprès, au collatéral nord de l'église, se voit un vitrail d'excellente qualité, « A st Vernier homage [*sic*] des vigneronns 1862 ». Six médaillons le composent : « St Vernier priant, st Vernier veillant le raisin, Martyr [*sic*] de st Vernier ; Les vendanges, Bénédiction des raisins, La châsse de st Vernier ». Avant

---

9. H. CARTIER, "Sur les pas de saint Vernier...", *Le Jura français*, n° 177, p. 6.

10. Arch. dép. Jura, 5 E 62 (Arch. municipales de Vernantois), n° 49.

11. *Ibidem*, Pl 73, Vernantois, section B, 2<sup>e</sup> feuille (chemin de la croix de saint Vernier).

12. Expositions *Sculpture et orfèvrerie de Franche-Comté*, Besançon, 1960, n° 215 ; *Art sacré dans le Jura*, n° 55 et pl. — A. VAUCHEZ, deux études mentionnées ci-dessus note 16, pl. — L. RÉAU, *Iconographie...*, t. III, III, p. 1314, écrit par erreur statue de pierre, du XVI<sup>e</sup> siècle.

13. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. II, p. 303.

la guerre de 1939, le dimanche qui suit la fête du saint (19 avril), s'organisait dans l'église une procession portant sa statue, placée ensuite sur une estrade ; bien entendu, après la messe, un bon repas réunissait les vignerons <sup>14</sup>.

Au fond de la vallée, Revigny aussi conserve une statue intéressante bien que peu connue, bois polychrome du XVII<sup>e</sup>, classée M.H. ; le saint tient la serpette et présente un cep aux grappes somptueuses, tandis qu'à ses pieds figurent tonnelet, bissac et petit chien. Cette œuvre pourrait être une expression de la confrérie fondée au XVII<sup>e</sup> siècle <sup>15</sup>. A Perrigny, c'est une statue de plâtre qui se voit aujourd'hui ; a-t-elle pris la suite d'une plus ancienne ? D'ailleurs, mis à part le visage sans caractère, ce moulage n'est pas dénué de qualité, grâce à la précision des accessoires du vigneron. Le dimanche d'avril suivant la fête, la statue était disposée dans le chœur, un cantique exprimait la prière (ci-dessous, annexe 1), puis un repas commun donnait libre cours à la sociabilité des producteurs de vin ; ces festivités ont duré jusque vers 1950.

L'église de Montaigu montre un vitrail de saint Vernier, du XIX<sup>e</sup> siècle ; malgré sa mauvaise qualité technique — remarque applicable aux verrières voisines —, il demeure un témoignage. Les mémoires n'en conservent pas d'autres ; une association a pourtant existé, fondée en 1910, mais dont le registre conservé aux archives paroissiales s'arrête en 1917 — contrecoup de la guerre. Elle était née sous l'impulsion du curé ; voulait-il par là ressusciter une ancienne confrérie ? Elle pratiquait l'entraide, par corvées chez ses membres malades ; les vignerons devaient assister à la messe de saint Vernier dans les stalles du chœur, et bien entendu la journée se continuait par le banquet (deux repas, midi et soir). Groupement éphémère... nous sommes dans une commune qui vers 1850 a possédé 354 hectares de vignes <sup>16</sup>, alors qu'elle n'en conserve que 10 aujourd'hui, avec un seul vigneron de profession.

Le *canton de Voiteur* demeure un des hauts-lieux de la vigne jurassienne. Château-Chalon possède un tableau de saint Vernier, qui fait

---

14. *Bulletin paroissial de Conliège*, juillet 1938.

15. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. V, p. 427.

16. *Ibidem*, t. IV, p. 263. Autres comparaisons dans le canton vers 1850 : Conliège, 149 ha en vignes, 110 en terres labourables (*ibidem*, t. II, p. 296) ; Perrigny, respectivement 246 et 60 (*ibidem*, t. V, p. 53).

pendant à celui de saint Isidore (inscrits parmi les M.H. – celui de saint Vernier restauré en 1984), et une statue en bois doré d'époque voisine (début du XVIII<sup>e</sup> siècle ?), amputée du bras gauche et très dégradée. Sont-ils le témoignage d'une confrérie ? En 1761, à l'église paroissiale, est attestée une chapelle dédiée au saint. La fête a été remise en honneur en 1982 par les « Amis de Château-Chalon » : le dimanche qui suit le 19 avril, les vigneronns se rassemblent à l'église, où la messe comporte l'offrande du pain (miche traditionnelle) et d'un tonnelet de vin ; habituellement rangée, vu son état, la statue est mise en honneur et munie d'une serpette. Les habitants sont ensuite conviés au vin d'honneur, offert par les récoltants et dont il est superflu de vanter la qualité ; un souci des organisateurs est de garder à la fête sa simplicité locale, en lui évitant la publicité tapageuse. Presque au chevet de l'église, au départ du chemin qui descend vers les vignes, une maisonnette couverte en laves et dotée d'un clocher-mur a été convertie par son propriétaire en chapelle, dédiée par lui à saint Vernier.

A l'ancienne paroissiale Saint-Jean-Baptiste, à Baume-les-Messieurs, subsiste une statue de saint Vernier en bois peint, à l'attitude fort raide. A l'église de Lavigny, c'est un tableau populaire, réplique de celui que possède un vigneron du village : tous deux, comme la toile du maître-autel (sainte Madeleine), sont l'œuvre d'une artiste locale, Elise Picard, dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. De part et d'autre de saint Vernier se reconnaissent à la fois le paysage local — la colline de Montain couronnée par son clocher — et l'accessoire des *avents* ou osiers. Une confrérie (sans statuts) existait avant la dernière guerre ; une messe, célébrée le dimanche qui suit le 22 novembre, honorait à la fois sainte Cécile (avec la Lyre vigneronne, société locale de musique) et saint Vernier (offrande d'une brioche). La fête de la vigne, inaugurée par le Foyer rural en septembre 1985, n'a pas oublié l'image du saint, ordinairement rangée. A Blois-sur-Seille, une statue de plâtre de saint Vernier correspond à celle de saint Isidore ; le saint est drapé, palme à la main droite et plantureuse grappe sur la gauche. A Nevy-sur-Seille, l'ancienne salle paroissiale de théâtre — fonction datant à coup sûr du XX<sup>e</sup> siècle — portait le nom du même saint ; pourtant ce village à l'excellent vignoble ne semble pas conserver d'autre trace de son culte, à part une confrérie existant vers 1900<sup>17</sup>. Enfin, à Montain, un vitrail représentant saint Vernier drapé, entre deux ceps de

---

17. *Semaine religieuse* du diocèse de Saint-Claude, 1928, p. 434.

vigne, a été offert par un vigneron et réalisé vers 1975 par le verrier dijonnais Weinling.

Au *canton de Sellières*, seul Mantry semble attester un culte à saint Vernier : une statue de plâtre, vraisemblablement du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, y faisait pendant à celle de saint Isidore (les deux saints sont figurés en habits de travail). Ces deux œuvres ont été enlevées de l'église quand celle-ci a été restaurée, en 1972 ; avant cette date, lors des vendanges, une famille ornait saint Vernier d'une branche de raisins qui restait là jusqu'à la chute de ses grains. En 1849, une association réunissait 41 vignerons du village, qui s'obligeaient à célébrer la fête du saint ; leurs statuts organisaient minutieusement l'entraide.

Le *canton de Poligny* tient naturellement une bonne place dans le vignoble et dans le culte. La collégiale Saint-Hippolyte possède à la deuxième chapelle nord un retable de saint Vernier, dont la menuiserie est d'époque classique alors que le tableau, signé par Alfred Valle, porte en bas et à droite [*sic*] cette inscription, devenue peu lisible : *St Vernerio mart die XIX apr MCCLXXXVII dicabant viticolæ poligniacenses ann rep sal MDCCCLXI* (A saint Vernier, martyr le 19 avril 1287, les vignerons polinois ont dédié [cette œuvre] l'an du salut 1861)<sup>18</sup>. Existait-il auparavant une autre représentation ? C'est vraisemblable ; car une confrérie de saint Vernier est signalée dès le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

Jusqu'en 1942, le dimanche suivant la fête donnait lieu à une messe des vignerons, marquée par le « sermon de circonstance » et l'offrande du pain bénit (brioche). Ce pain était apporté en cortège, sur un brancard orné, depuis la maison du vigneron qui l'offrait (une photo a heureusement fixé cet instant) ; un tel geste a été remis en honneur en 1987. En revanche, il convient de préciser que, malgré son nom, la congrégation des vignerons et artisans, fondée en 1698 et dont subsiste encore la « Chapelle de la congrégation », n'avait pas de lien spécial avec la

---

18. Cette lecture, vérifiée à deux reprises, est assurée, et permet de rectifier les inexactitudes de Sylvain PIDOUX DE LA MADUÈRE, *Mon vieux Poligny*, t. II, Dijon, 1932, p. 50. — Le peintre est cité dans Paul BRUNE, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté*, Paris, 1912, p. 273.

19. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. V, p. 262. — S. PIDOUX DE LA MADUÈRE, *Mon vieux Poligny*, t. II, p. 49, relate le menu du banquet de la confrérie en 1594. Du même, p. 113, une rédaction maladroite laisserait croire que cette "corporation" de saint Vernier existait avant 1386.

vigne ; groupement de piété, elle avait un but purement spirituel <sup>20</sup>.

Buvilly possède une statue populaire de saint Vernier, bois du XVII<sup>e</sup> siècle, classée M.H. et récemment restaurée <sup>21</sup> ; et Grozon, une toile du XVIII<sup>e</sup>, inscrite M.H., où les raisins sont un simple attribut et non l'objet du travail du saint, drapé à l'antique et portant une longue palme.

*Arbois* est surtout connu par la fête célèbre du Biou ; nous en parlerons plus loin, d'ailleurs au pluriel, puisque quatre localités au moins s'honorent de cette tradition. Le culte de saint Vernier n'est pas pour autant absent : la ville possédait une confrérie, connue par une monographie <sup>22</sup>. Fondée en 1627, elle assura sans discontinuer la célébration de la fête jusqu'en 1792 ; en 1976, un vigneron formait le vœu qu'après 184 ans elle soit ressuscitée <sup>23</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le carnet du carillonneur Pillot contenait un air en l'honneur de saint Vernier ; une éphémère association fraternelle des vigneron, fondée en 1850, faisait aussi référence au saint, avec service solennel le dimanche suivant sa fête, auquel les membres étaient convoqués <sup>24</sup>. En 1943 s'organisait un concours d'artistes pour une image moderne de saint Vernier, dont les résultats étaient publiés lors du Biou ; le premier lauréat était René Perrot, devenu célèbre par ses tapisseries. Une exposition montrait aussi des statues du saint – dont celle de Mesnay – qui ensuite étaient présentées (sans catalogue) au musée de Besançon <sup>25</sup>. Depuis une dizaine

---

20. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. V, p. 269. — S. PIDOUX DE LA MADUÈRE, *Mon vieux Poligny*, t. I, pp. 246-248. — *Les Heures à l'usage de la congrégation de la ville de Poligny*, Dole, Prudont, 1828, et le *Manuel à l'usage de la congrégation de la ville de Poligny*, Dijon, Peutet-Pommey, 1866, sont effectivement des recueils de prière sans rien de spécifique à la vigne.

21. *Sculpture et orfèvrerie de Franche-Comté*, Besançon, 1960, n° 214.

22. J. GIRARD, *La confrérie de saint Vernier*, Besançon, 1937. Les archives paroissiales conservent un registre de cette confrérie.

23. Robert JOUVENOT, dans *La Croix jurassienne*, 8 avril 1976.

24. Le carnet du carillonneur (Arch. paroissiales d'Arbois), document exceptionnel, est en cours d'étude ; espérons sa publication. Les statuts de l'association des vigneron, imprimés en 1850 par Javel (14 p.) mentionnent saint Vernier à l'article 40. A la p. 14, est cité comme trésorier Alphonse de Brevans : sans doute l'artiste, alors âgé de 27 ans, qui a dessiné le cortège du Biou (P. BRUNE, *Dictionnaire des artistes...*, p. 41).

25. Sur Perrot : *Le Jura français*, n° 164, oct.-déc. 1979, p. 9. Voir aussi annexe III. — Plusieurs des informations arboisiennes m'ont été communiquées par MM. Jacques Gillard, Pierre Grispoux, Robert Jouvenot, et le P. Jacques Fouchard.



A Fontain (2) comme à Château-Châlon, le tableau représentant saint Vernier fait face à celui de saint Isidore, le patron des laboureurs (qui a vécu en Espagne au XII<sup>e</sup> s.) ; à Bonnay (1), les deux saints sont sur la même toile. A Vuillafans (3) il est avec saint Gengoux, le patron de la paroisse. Peintures aussi à Montgesoye (5), Saules (6), Ornans (7).





1  
Ormans



Scey-en-Varais  
2



Mouthier-Haute-Pierre  
3

Saint Vernier est honoré dans toutes les communes viticoles de la vallée de la Loue, où on attribue l'introduction du culte au cardinal de Granvelle.



4 Montigny-lès-Arsure



5 Vuillafans



6 Lods

d'années, l'église Saint-Just possède une peinture moderne de saint Vernier, due au docteur Roland Gaubert ; un vitrail pourrait s'y ajouter bientôt. Faut-il ajouter que la vigne s'y répand comme décor, sur la chaire, sur des chapes anciennes, sur les cloches, sans oublier le tableau de 1675, la Sainte Famille aux grappes ?

Dans le canton, une belle statue du saint, bois polychrome du XVII<sup>e</sup> siècle, se voit à l'église de Mesnay ; à la période des vendanges, elle est ornée fidèlement d'une branche de vigne, qui l'accompagne longtemps. Son origine correspond-elle à la confrérie, formée ici en 1640 <sup>26</sup> ? Elle a servi de modèle à une copie réduite, donnée en 1986 par l'association du Vieil Arbois à la Société de viticulture. A Montigny-lès-Arsures, un vitrail figurant saint Vernier, offert à l'église par des vigneron, a été posé au printemps 1986, en façade ouest, par le verrier dijonnais Parot. Enfin, le musée de la vigne et du vin d'Arbois possède une bannière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, émanant d'une « société des vigneron » et représentant saint Vernier sur un médaillon de toile peinte, plus ancien. Près du saint, une hotte qui n'a pas la forme arboisienne ; sur un monticule, un clocher terminé en flèche... ce détail permettrait-il de préciser la provenance de la bannière ?

Le *canton de Salins* a porté un vignoble de qualité <sup>27</sup> ; il est aujourd'hui bien restreint, et la ville même ne compte plus qu'un vigneron. Une confrérie de saint Vernier avait son siège dans l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste (détruite, située près de l'actuelle Bibliothèque) ; fondée en 1613, elle était parmi les plus anciennes <sup>28</sup>. La chapelle Notre-Dame Libératrice possède une pittoresque statuette du jeune saint, en bois polychrome (déposée au musée). Une inscription précise son origine : « Saint Vernier patron de la société de secours mutuels des vigneron. 1863. M. le vicomte de Reculot maire président. »

L'ignorance d'une histoire récente pourrait provoquer la surprise à l'évocation du vignoble de *la région doloise*. Or en 1850, sur près de 19.000 hectares de vignes cultivés dans le département, 4.400 se trouvaient dans l'arrondissement de Dole <sup>29</sup> ; et plusieurs villages se dispu-

26. Arch. dép. Jura, fonds Perrod, J 98. — ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. IV, p. 158.

27. Voir ci-dessus, note 9.

28. H. CARTIER, "Sur les pas de saint Vernier...", *Le Jura français*, n° 177, pp. 6-7.

29. Georges GRAND, dans *Enquête sur le Jura depuis cent ans*, Lons-le-Saunier, Société d'Emulation du Jura, 1953, p. 122. — Indiquons les passages les plus significatifs pour la vigne dans Armand MARQUISET, *Statistique historique de l'arron-*

taient l'honneur de posséder les meilleurs crus <sup>30</sup>. Les images de saint Vernier y demeurent nombreuses, et même exclusives ; malheureusement, la viticulture en grand étant ici disparue de longue date, la mémoire de gestes culturels envers le saint (ou envers d'autres) est fréquemment perdue — notre enquête l'a bien des fois montré.

Au **canton de Dole** (envisagé dans sa totalité, avant son récent partage en deux), la collégiale Notre-Dame, dans une chapelle dédiée à saint Vernier depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, présente une statue en bois polychrome du XVII<sup>e</sup> ; la paroisse comportait une confrérie du même saint, bien entendu dotée d'une bannière <sup>31</sup>. Cette confrérie paraît remonter à 1631, mais un érudit s'est demandé si elle n'était pas plus ancienne que celle de Besançon <sup>32</sup>. Champvans aussi conserve une statue de bois polychrome, d'allure « tassée », du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il a pu exister autrefois une confrérie <sup>33</sup>. En tout cas, la société des vigneron, fondée en 1861 (elle n'a pas oublié de fêter son centenaire en 1961), a célébré — encore en 1987 — saint Vernier, le dimanche après Pâques, par une messe ; le pain destiné à l'offrande (brioche) était apporté dans une

---

*dissement de Dole*, 2 t., Besançon, 1841-1842 : t. I, pp. 50-51 (généralités), 344 (Champvans), 369 (Monnières), 375 (Sampans), 464 (Saint-Baraing), 487 (Neublans) ; t. II, pp. 61 (Evans), 98 (Gendrey), 122 (Rouffange), 136 (Taxenne), 230 (Brans), 249 (Frasne), 267 (Montmirey-la-Ville), 277 (Offlanges), 281 (Peintre), 292 (Thervay), 320 (Archelange), 332 (Brevans), 349 (Gredisans), 354 (Jouhe), 382 (Rainans), 392 (Vriange). L'auteur signale déjà l'influence du canal du Rhône au Rhin sur la mévente des vins locaux (t. I, p. 51).

30. Echos de cette émulation dans ROUSSET, *Dictionnaire...*, selon qui les meilleurs vins blancs et rouges de l'arrondissement sont produits à Jouhe (t. III, p. 320), ce qui n'empêche pas ceux de Menotey (t. IV, p. 145), puis de Rainans (t. V, p. 414) d'être signalés aussi comme les meilleurs. *Ibidem*, t. I, p. 353, les vins blancs de Brevans rivalisaient avec les meilleurs d'Arbois ; de même A. MARQUISET, *Statistique...*, t. II, p. 249, pour ceux de Frasné. Notre enquête nous a aussi fait entendre que tel vin d'un village proche de Gendrey vaudrait le château-chalon.

31. RANCE DE GUISEUIL, *Les chapelles de l'église de Notre-Dame de Dole*, Paris-Dole, 1902, pp. 60, 64, 71, 129-131 (photo de la statue face à la p. 65). — P.-A. PIDOUX, dans *Bulletin paroissial* [de Dole], avr. 1910, pp. 239-244. — Les arch. municipales de Dole conservent cinq registres de la société des vigneron de la ville (5 Q 17), échelonnés de l'an IX à 1913 ; saint Vernier y est mentionné.

32. J. GIRARD, *La confrérie de saint Vernier* [d'Arbois], p. 10. — André PIDOUX DE LA MADUÈRE, *Le vieux Dole*, t. I, Besançon, 1929, p. 26, affirme sa fondation au XIV<sup>e</sup> siècle.

33. ROUSSET, *Dictionnaire...*, t. I, p. 462, en mentionne trois, sans préciser.

corbeille à vendanger, et la statue disposée dans le chœur. Jusque vers 1970, les participants venaient à cette messe en cortège, suivant la bannière et la statue du saint <sup>34</sup>. Cette bannière a été confectionnée à Dole en 1950 ; quant à la statue, elle était décorée de “raisins” (feuilles en papier, grappes en plâtre). L’église de Foucherans a possédé un tableau de saint Vernier, jugé médiocre, et supprimé lors d’une restauration vers 1905 <sup>35</sup>. Enfin, l’église du village de Biarne garde toujours une statue du saint, en plâtre plein.

Le canton voisin, **Rochefort**, n’est pas en reste. Un saint Vernier de pierre polychrome, du XVII<sup>e</sup> siècle, orne l’église de Jouhe, un autre de mêmes époque et matière, celle de Menotey <sup>36</sup> ; tous deux sont classés parmi les M.H. Authume conserve un tableau du XVIII<sup>e</sup> ; Rainans, une peinture ovale de date voisine, restauré en 1984 <sup>37</sup>.

Limitrophe de la Bourgogne (Auxonne), le **canton de Montmirey** apporte à saint Vernier une variété chronologique : statue de pierre polychrome du XVII<sup>e</sup>, à Chevigny ; de bois polychrome du XVIII<sup>e</sup>, élégant avec son collet, ses chaussures à boucles et son attitude presque dansante, à Peintre <sup>38</sup>, toutes deux classées M.H. L’église de Moissey montre une statue de pierre polychrome, datée et signée à Dole en avril 1861 par Joseph Baudrand <sup>39</sup>, inscrite parmi les M.H. ; sa pose et sa taille élancée, son visage osseux, lui confèrent un caractère affirmé. Avant 1914, sa fête y était célébrée en semaine, le deuxième mardi après Pâques, par les vigneron, avec messe, offrande du pain bénit et repas <sup>40</sup>.

La liste des représentations est importante, dépassant les 35, avec

---

34. André SEGUIN et Jean LANOUZIÈRE, *Champvans*, t. II, Dole, 1982, p. 103.

35. A. PIDOUX DE LA MADUÈRE, “Comment s’habillaient nos anciens”, *Le Pays comtois*, n° 78, 20 déc. 1935, p. 112.

36. La vigne est citée à diverses reprises par l’abbé JACQUES, *Histoire de Menotey*, Lons, 1883.

37. Selon A. MARQUISET, *Statistique...*, t. II, p. 382, c’est le vin de Rainans qui était offert à l’Intendant quand il entrait dans la subdélégation de Dole. Mais depuis lors, dit-il — et cette plainte revient souvent — les plants de qualité ont été remplacés par des médiocres... au rendement plus abondant.

38. [P. LACROIX], *Art sacré dans le Jura*, n° 56.

39. P. BRUNE, *Dictionnaire des artistes...*, p. 18, mentionne l’auteur mais pas cette œuvre.

40. Edmond GUINCHARD, *Monographie de Moissey*, Dole, 1913, p. 203.



### Saint Vernier dans le Jura

1.-5. Il faut se souvenir de l'importance du vignoble de la région doiloise ;  
6. « Statue exécutée par François Marlin en 1987. Offerte par Jean Monvoison à la chapelle de la Congrégation des vignerons de Poligny. » ; 7. Revigny



une douzaine de confréries ; encore n'avons-nous pas élargi systématiquement l'enquête aux propriétés privées. Le Jura est ainsi un lieu privilégié du culte de saint Vernier, si bien qu'il est inutile d'en rajouter. C'est pourtant ce que fait un ancien érudit, quand il croit trouver le jeune vigneron sur les stalles de Saint-Claude <sup>41</sup>. Ce « saint », qu'il publie avec dessin, est à coup sûr un bourreau, comme plusieurs des statuettes ornant ce dais ; une photo antérieure à 1900 le montre d'ailleurs portant une hache, dont seul aujourd'hui lui reste le manche.

### **En guise de conclusion \***

Après ce tour d'horizon du Jura viticole, et pour permettre à d'autres d'aller plus loin, nous devons indiquer la méthode et les limites de notre travail ; plusieurs de ces limites sont déjà signalées en cours du texte. Nous nous sommes borné à un répertoire ; pour un territoire relativement vaste (une quinzaine de cantons) et varié, il était impossible – sauf exception – de recourir aux archives, d'autant que sur un tel sujet celles-ci sont souvent absentes. Le repérage a exigé une large enquête : chaque village ayant sa particularité, les coutumes de l'un ne sont pas celles du voisin.

Nous avons donc pris contact avec des vigneron, la plupart âgés ; avec des maires, des prêtres, des personnes connaissant leur terroir. Quelque 175 informateurs ont été interrogés, ce qui – étant donné le besoin d'un dialogue assez long, voire d'un nouvel appel (ou de plusieurs) pour ceux qui proposaient de solliciter aussi leur entourage – représente une recherche étendue, effectuée généralement par téléphone. Les questions, d'ailleurs, ont été plus nombreuses que les réponses : il n'a pas manqué de gens consultés qui ont regretté de ne rien savoir sur le sujet. En plus d'un cas, nous arrivons trop tard... Au total, les lieux sondés en vain, donc non cités, peuvent constituer le tiers de l'enquête.

---

41. A. PIDOUX DE LA MADUÈRE, dans *Le Pays comtois*, n° 78, 20 déc. 1935, pp. 109-111. Ces pages montrent le glissement progressif de l'hypothèse à l'affirmation : d'abord tenté d'identifier la statuette avec saint Vernier, dont il assure que le culte s'introduit chez nous à l'époque des stalles (mais la statuette est-elle du XV<sup>e</sup> siècle ?), l'auteur la nomme ensuite, sans sourciller, « le saint Vernier des stalles de Saint-Claude ». Ce personnage est photographié dans P. LACROIX et Andrée RENON, *Les stalles de Jehan de Vitry*, Lyon, 1984, n° 19.

\* Cette conclusion clôt l'ensemble du texte de l'abbé Pierre Lacroix, a été maintenue ici bien que concernant autant saint Vincent que saint Vernier.

Les vigneronns, les anciens, ont été heureux d'avoir à parler de leur métier : certains ont remercié chaleureusement pour avoir été mis à contribution, sentant qu'il importe de préserver de l'oubli des gestes vécus, même si disparaît l'activité qui les a suscités. Ajoutons que tout fait mentionné est fondé sur un témoignage, parfois sur plusieurs ; l'abondance des témoins empêche de les nommer tous, mais chacun mérite la gratitude de l'auteur et des lecteurs.

Quant au contenu, il est superflu d'insister. Nous approchons un bel ensemble de piété populaire, liant l'objet du travail à l'imploration puis à l'offrande, et s'adressant d'abord aux intercesseurs proches. Une figure émerge, celle de saint Vernier : le Jura s'affirme comme une des régions privilégiées de son culte. C'est même le vignoble dolois, aujourd'hui presque disparu, qui offre la plus forte densité des images du saint. Ailleurs, le Biou impose sa puissante originalité, sa présence dans l'âme collective. En négatif, notons l'absence inattendue de gestes culturels en des lieux où pourtant les vigneronns comptaient pour beaucoup : Frontenay, Saint-Lothain, Toulouse-le-Château... Enfin, comment ne pas remarquer l'influence des deux dernières guerres sur le déclin de la vigne, et des expressions religieuses qui s'y greffent ?

## **Cantique à saint Vernier**

Communiqué par M. Léon Prost, maire de Perrigny, où le cantique était chanté pour la messe des vigneronns, au dimanche suivant la fête du saint.

### Refrain

Saint Patron des vigneronns  
Aujourd'hui nous t'implorons  
Que par toi le Seigneur donne  
Les fruits que mûrit l'automne  
Les fruits que nous cueillerons  
Doux espoir des vigneronns.

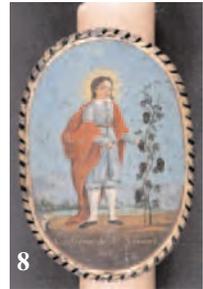
### Couplet

Déjà circule la sève  
Prés et bois tout reverdit  
L'hiver s'enfuit comme un rêve  
Et le gai printemps sourit.  
Vigneronns pleins d'espérance  
Défiez-vous du printemps  
Invoquez la Providence  
Contre les prompts contretemps.



Bannières et cierges processionels.

Le matériel processionnel à Lods (vers 1987) ; une société arboisienne (2), avec peinture Lods, XIX<sup>e</sup> s. (3), Lods (4), Ormans, ensemble et détail (5, 6), Dole, d'après Pidoux (7), Besançon, la Madeleine (8)



Lods



Ormans



Dole



1

Besançon



2



3

Besançon

1, 2, 3, 6 : à la Madeleine de Besançon :  
deux statues, le registre « des recettes » (XVIII<sup>e</sup> siècle-1862)  
et le sceau de la confrérie (1771).

La présence de tonneaux aux pieds de saint Vernier a pu faire dire parfois que celui-ci était également tonnelier ; aucune explication n'est fournie quant au chien qui accompagne souvent le vigneron (voir par exemple 68-7, 73-3, 76-5)



4

Revigny



5

Ornans



6

Besançon



7

origine inconnue

## Pour conclure le dossier :

### Le « bon Vernier »...

« Rodolphe de Habsbourg, en 1288, frappa les villes impériales d'Oberwesel et de Boppard non seulement d'une amende de 1000 marks en argent à cause du pogrom contre les Juifs, mais il fit déclarer dans un sermon par l'archevêque de Mayence que le " bon Werner " (*Gute Werner*), qui était vénéré comme martyr par certains chrétiens naïfs, devait être brûlé et ses cendres dispersées au vent... » (Ferdinand Pauly)

« Un certain nombre de chroniques de la vallée du Rhin et de l'Allemagne méridionale signalent pour l'année 1287 la mort d'un chrétien (« *quemdam christianum* ») du nom de Werner, que les *Annales de Colmar* appellent « *der guote Werher* », le bon Werner. » (André Vauchez)

« Après Jacquemard — l'idole bousbote — il est aussi, en la ville d'outre-pont, très familière figure, et religieuse, " *lou bon saintg Vânie* ", Saint Vernier, patron d'une immémoriale confrérie de la vigne... la vigne si décevante, qu'il faut bien lui propitier le ciel. » (Gaston Coindre)

Il est peu probable que Gaston Coindre ait connu l'expression utilisée dans les textes rhénans du XIV<sup>e</sup> siècle, quand il cite une expression patoise présentée comme courante chez les vigneron bisontins.

Saint ou pas saint pour l'Eglise catholique, vigneron ou non pour l'Histoire, cela a fort peu d'importance pour le « menu peuple des vigneron » qui, dans la personne de Vernier, voit un des siens, équipé pour vaquer aux travaux de la vigne ; cela a fort peu d'importance pour leurs pasteurs mêmes qui, à travers la discipline des confréries, organisent la société cléricale que la Révolution française ne réussira pas à abattre. Il faut sans doute être un « intello branché » pour aller chercher autre chose que ce vigneron modèle dans la personne de Vernier, et commander à un François Jourdain la toile qui, dans l'église de la Madeleine à Besançon, se rapporte plus à la « légende dorée » qu'à la piété populaire.

Ce qui paraît peut-être plus étonnant aujourd'hui, c'est la benoîte certitude qui a si longtemps interdit de se poser des questions sur l'antisémitisme dont Vernier est un des héros involontaires. Il est vrai que les « traditions » ont la vie dure, surtout quand elles sont enseignées dès l'école : combien de futurs prêtres du diocèse de Besançon au XIX<sup>e</sup> siècle ont-il eu l'occasion, au cours de leurs études secondaires, de

jouer un rôle dans *Le mystère de saint Vernier*, que le chanoine Jean-Marie Suchet publie en 1869 dans les *Annales de Franche-Comté* ?

L'invention — la liberté offerte par la « création littéraire » ? — y est plus grande encore que dans la tradition. « Vernher » est sollicité par un Juif — le frère de son employeur — qui cherche à obtenir une hostie ; devant le refus du jeune et pieux vigneron, qui refuse de livrer l'hostie contre l'annulation des dettes de sa mère, le Juif prend par la violence ce qu'il n'a pu obtenir autrement, sans que le juge, informé, intervienne pour le défendre. Mais, autant sinon plus qu'entre Juifs et Chrétiens, la discussion intervient entre les deux frères, le bon Daniel, l'employeur, pour qui il suffit de suivre « simplement le culte que Moïse [leur] a enseigné », et l'inflexible Jonathan, adepte de la Cabale, qui prône la vengeance — « quand Dieu la commande, [elle] n'est que justice » — contre les Chrétiens : « Le sacrifice le plus agréable, c'est le sang de ceux qui ont opprimé son peuple. »

Ce n'est donc pas « le Juif » qui est présenté comme le meurtrier de Werner, mais « l'aveugle fanatisme » associé à l'« iniquité » née de la lâcheté vénale, de quelque religion qu'ils soient.

Certes, l'histoire se termine dans un consensus que les Franc-Comtois catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle pouvaient apprécier : la solution n'est pas l'entente réciproque entre Juifs et Chrétiens de bonne volonté, mais la conversion du « bon Juif » — celle de Daniel, après la réaction populaire qui entraîne la mort de son frère. Le seul critère pris en compte est donc la différence de religion — qui peut se corriger — et non l'appartenance irrémédiable à un groupe racial.

Même si le chœur final oppose les « lois de crainte écrites par Moïse » et la douceur de « la loi d'amour » enseignée par Jésus, c'est sans doute des positions consensuelles de ce type qui ont fait que le regard sur les origines de « saint Vernier » n'a pas paru choquant, même alors que l'horreur de l'antisémitisme virulent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les théories nazies auraient dû ouvrir les yeux des hommes de bonne volonté.

Que reste-t-il à retenir de l'histoire de saint Vernier ? L'assassinat d'un adolescent dont la mort émeut les esprits. Si le « bon Werner » devient le patron des vigneronns en Franche-Comté et donne son nom à nombre de confréries pieuses dans les diocèses de Besançon et de Saint-Claude, ce n'est sans doute pas en tant que vigneron lui-même,

mais — par dessus histoire et légende — comme le symbole du « vin-sang » (selon le jeu de mots qui pourrait avoir désigné saint Vincent dans ce rôle) versé par le vigneron. Il fut pendant des siècles synonyme de solidarité au travail et de réjouissance pour sa fête. Solidarité et réjouissance sont deux valeurs qui ne passent pas, que le patron figure ou non au martyrologe officiel.

Si 2007 marque le deuxième centenaire de l'intégration des Juifs de France (qui, en 1808, doivent remplacer leur ancien système de désignation des personnes par les nom et prénom traditionnels en France), cela ne s'est pas fait sans les heurts dont il faut se souvenir.



Le « Bon St Vernier »  
d'Ornans

« Nous reconnaissons aujourd'hui que durant des siècles un voile de cécité a recouvert nos yeux : nous n'apercevions plus la beauté de Ton peuple élu et nous ne distinguons plus les traits de notre frère aîné. Voici que nous découvrons la tache de Caïn qui marque notre front. Au long des siècles, notre frère Abel a baigné dans le sang que nous avons répandu et a versé les pleurs que nous avons fait sourdre. Car nous avons oublié Ton Amour. Pardonne-nous l'injustice de la malédiction que nous avons épinglée au nom des Juifs. Pardonne-nous de T'avoir, dans leur chair, cloué une seconde fois sur la croix. Car nous ne savions pas ce que nous faisons.... — Jean XXIII, pape [1958-1963] »

*Citation gravée en 1988 (traduction Jean-Marie Gautherot, Strasbourg) sur une plaque de marbre, au portail de la chapelle gothique de Werner à Bacharach, à la suite de son historique. Avec l'aide de l'UNESCO, le projet de faire de cette chapelle une sorte de mémorial pour la réconciliation judéo-chrétienne est en cours de réalisation, avec la reproduction, sur les vitraux de la chapelle restaurée mais inachevée, du texte du Rabbi de Bacharach de Heinrich Heine, d'origine juive..*